



Assemblée générale

Distr. générale
31 juillet 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session
Point 20 de l'ordre du jour provisoire*
Développement durable

Énergie durable pour tous : un programme d'action mondial

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport de son Groupe de haut niveau sur l'énergie durable pour tous, qui comporte un programme d'action mondial.

* A/67/150.



Énergie durable pour tous : un programme d'action mondial

Marche à suivre pour une action commune

Préface

En lançant l'initiative « Énergie durable pour tous » lors de l'ouverture de l'Assemblée générale, en septembre 2011, j'ai voulu axer nos efforts autour de trois objectifs clairs à atteindre d'ici à 2030, à savoir :

- a) Garantir un accès universel à des services énergétiques modernes;
- b) Doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique à l'échelon mondial;
- c) Doubler la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial.

J'ai demandé à Charles Holliday et à Kandeh Yumkella de diriger les travaux d'un groupe de haut niveau sur l'énergie durable pour tous et d'établir un programme d'action mondial avant la tenue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Le présent document rend compte de leurs travaux.

En janvier, j'ai présenté à l'Assemblée mon programme d'action quinquennal sous le titre « Un programme pour bâtir l'avenir que nous voulons » (résolution 66/288 de l'Assemblée générale), qui devait aider à créer un avenir plus sûr, plus fiable, plus viable et plus équitable. Si j'ai fait de l'énergie durable pour tous une priorité absolue, c'est parce qu'elle est au cœur de tous les aspects du développement durable. Le même mois, le Groupe de haut niveau sur la viabilité mondiale, a entériné, dans son rapport intitulé « Pour l'avenir des hommes et de la planète : choisir la résilience » (A/66/700), l'initiative sur l'énergie durable pour tous, estimant qu'elle devrait être mise en œuvre sans retard.

Voilà pourquoi je me félicite de recevoir le présent Programme d'action mondial. Puisque nous savons pertinemment qu'il nous faut une énergie durable, nous devons maintenant passer à l'action.

En réunissant les hauts responsables des pouvoirs publics, du monde des finances et des affaires et de la société civile, nous pourrions instaurer des partenariats qui feront de l'énergie durable pour tous une réalité. La transition énergétique mondiale qu'il faut assurer est d'une portée trop vaste pour que les gouvernements s'en chargent à eux seuls. Les investissements du secteur privé et la participation des entreprises seront essentiels à cette fin. Les organisations de la société civile devront aussi y contribuer et en assurer la durabilité.

Ces partenariats seront de plus en plus au cœur des travaux que mènera l'ONU dans tous ses organes. C'est pourquoi j'ai l'intention de créer, dans le cadre des priorités de mon second mandat, un mécanisme de partenariat visant à encourager la participation des multiples parties prenantes.

La prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable offre l'occasion de mobiliser un soutien en faveur des investissements dans les énergies durables. Elle sera l'occasion de mettre le monde sur la voie d'une authentique viabilité – économique, sociale et écologique. À nous de saisir cette occasion qui nous est offerte de faire le lien entre changement climatique, énergie, eau, alimentation, propreté des océans, autonomisation de la femme, réduction de la pauvreté et santé mondiale, de remédier aux inégalités et de promouvoir une croissance intégratrice qui respecte les limites de la planète.

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable n'est pas une fin en soi, mais le point de départ d'une mission à mener sur plusieurs années pour atteindre ces objectifs et, en particulier, celui d'une énergie durable pour tous. Mobilisons-nous, dans le cadre du Programme d'action mondial, pour que ces objectifs deviennent une réalité.

BAN Ki-moon
Secrétaire général des Nations Unies
Avril 2012

Avant-propos

Le présent document constitue le troisième des grands volets de l'initiative du Secrétaire général intitulée « Énergie durable pour tous », à savoir la déclaration de principes qui définissait la marche qu'il nous fallait suivre et qui a été présentée aux États Membres en novembre 2011 (A/66/645); le Cadre d'action que nous avons entériné en janvier 2012* et le présent Programme d'action mondial. La plupart des groupes consultatifs y verraient l'aboutissement de leurs efforts. Nous, nous y voyons un début.

Si nous avons accepté de diriger les travaux du Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur l'énergie durable pour tous, c'est uniquement pour amener la communauté internationale à œuvrer concrètement à la réalisation intégrée des trois objectifs de l'initiative, à savoir l'accès à l'énergie, le renforcement de l'efficacité énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables. Nous avons fait appel, pour établir le présent programme, aux représentants des gouvernements, des entreprises et de la société civile, et nous pouvons dire, d'ores et déjà, que le bilan est encourageant.

Dans le présent Programme d'action mondial, l'on recommande 11 domaines d'intervention qui devraient nous aider à centrer nos efforts et à mobiliser les volontés en vue d'atteindre les trois objectifs susmentionnés. Chacun de ces domaines comprend un certain nombre de mesures à fort impact susceptibles de rallier les gouvernements, les milieux d'affaires et la société civile.

De nombreux pays en développement se sont dits intéressés par cette approche. Le Ghana – l'un des premiers pays à établir un partenariat avec l'initiative – élabore déjà des plans et programmes énergétiques nationaux prévoyant une réforme des politiques qui devrait aider à débloquer les investissements privés. Ce faisant, le Ghana inaugure un nouveau type de partenariat entre les pays en développement et les partenaires de développement – les premiers favorisant les réformes requises pour attirer des investissements, les seconds apportant une aide sous la forme d'un renforcement des capacités, de conseils de politique générale et de mécanismes de financement novateurs.

Le 16 avril, le Président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a annoncé à Bruxelles le lancement d'une nouvelle initiative, intitulée « De l'énergie pour doper le développement ». L'objectif de cette initiative est ambitieux : donner accès à des services énergétiques durables à 500 millions de personnes d'ici à 2030. En outre, un mécanisme d'assistance technique, doté de ressources d'un montant de 50 millions d'euros pour les deux prochaines années, mettra à la disposition des pays en développement des experts de l'Union européenne qui les aideront à améliorer leurs connaissances techniques dans ce domaine.

Dans cette entreprise, beaucoup ont déjà pris de l'avance. Au Brésil, l'initiative « De la lumière pour tous » a permis d'approvisionner quelque 15 millions de Brésiliens en électricité. La Chine est devenue le numéro un mondial pour les énergies renouvelables. L'Inde s'est fixé l'objectif ambitieux de doubler au moins sa capacité en énergies renouvelables en une décennie. En outre, le partenariat international « Energy+ » illustre la volonté résolue de la Norvège d'universaliser l'accès à une énergie non polluante.

* Voir <http://www.un.org/wcm/content/site/sustainableenergyforall/home/documents>.

Nous avons également appris que d'autres parties prenantes entendaient s'engager publiquement en faveur d'une action qui permettra aux habitants de la planète d'atteindre plus rapidement l'objectif d'une énergie durable pour tous. Ainsi, le Groupe ministériel sur l'énergie propre préconise l'adoption d'initiatives révolutionnaires, telles que le Global Lighting and Energy Access Partnership (Global LEAP). Enfin, partout dans le monde, représentants de la société civile et particuliers – de l'Institute of Electrical and Electronics Engineers au groupe de rock Linkin Park – nous font part de leur volonté d'apporter leur contribution et leur soutien au projet d'énergie durable pour tous.

C'est là un début prometteur. Mais pour transformer les systèmes énergétiques de la planète, il faudra une véritable volonté d'agir au cours des deux décennies à venir. Le présent Programme d'action mondial a pour objectif de fournir un cadre et des directives permettant de progresser, de proposer des mesures à fort impact et de mobiliser tous les pays lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et au-delà, pour les 5, 10 et 20 années à venir. Le Programme d'action continuera d'être affiné en fonction des progrès que nous accomplirons, au gré de consultations tenues dans le cadre de l'initiative.

Ces mesures contribueront grandement à éliminer la pauvreté énergétique. Elles permettront aussi de parvenir à une croissance durable, d'ouvrir de nouveaux marchés, de créer des entreprises et des emplois et d'instaurer un monde plus prospère. Elles offrent des débouchés représentant des billions de dollars. Nous vous engageons vivement à vous joindre à nous dans cette aventure.

*Charles Holliday et Kandeh Yumkella
Coprésidents du Groupe de haut niveau
sur l'énergie durable pour tous
Avril 2012*

Résumé

L'énergie est le fil conducteur permettant d'associer la croissance économique à une plus grande équité sociale et à un environnement porteur de prospérité à l'échelle mondiale. Sans énergie, point de développement, et sans énergie durable, point de développement durable.

L'initiative « Énergie durable pour tous » permettra de mobiliser d'importants nouveaux investissements afin d'accélérer la transformation des systèmes énergétiques mondiaux, de continuer à lutter contre la pauvreté énergétique et d'accroître la prospérité. Le Secrétaire général a lancé cette initiative mondiale afin d'amener toutes les parties prenantes à œuvrer concrètement à la réalisation des trois objectifs clefs d'ici à 2030, soit : a) garantir un accès universel à des services énergétiques modernes; b) doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique à l'échelon mondial; et c) doubler la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial.

L'initiative permettra de « changer la donne » en forgeant de nouveaux partenariats entre le secteur public et le secteur privé sur la base d'un dialogue constructif entre les représentants des gouvernements, des milieux d'affaires et de la société civile, portant sur les politiques, les investissements et l'expansion des marchés. Elle associe le pouvoir qu'a l'ONU de fédérer les nations du monde, de mobiliser des engagements audacieux et de démultiplier les effets des investissements à grande échelle à un réseau de connaissances en rapide expansion.

Le présent Programme d'action mondial montre la voie à suivre pour la mise en œuvre de l'initiative et pour ses parties prenantes. Il vise également à aider les pays et les parties prenantes à trouver leur propre voie vers une énergie durable pour tous, sur la base de solutions technologiques adaptées à la situation nationale et locale qui leur est propre. Point de départ d'un long parcours, ce document, vivant et évolutif, est appelé à être régulièrement affiné.

Le Programme d'action mondial recense 11 domaines d'intervention en vue d'atteindre les trois objectifs visés. Ces domaines d'intervention constituent un cadre permettant de définir des mesures à fort impact, offrent un moyen d'organiser l'action entre de multiples parties prenantes dans tous les secteurs économiques concernés et représentent des points de départ concrets pour les parties souhaitant agir dans des domaines d'intérêt précis.

Les domaines d'intervention comprennent les sept domaines sectoriels suivants : a) appareils de cuisson et combustibles modernes; b) solutions de distribution électrique; c) infrastructure de réseau et efficacité de l'approvisionnement; d) énergie électrique renouvelable à grande échelle; e) procédés industriels et agricoles; f) transports; et g) bâtiments et appareils. Ils comportent également les quatre domaines d'intervention porteurs ci-après : a) planification et politiques énergétiques; b) modèle commercial et innovation technologique; c) financement et gestion des risques; et d) renforcement des capacités et partage des connaissances.

Nous invitons toutes les parties prenantes à prendre des mesures dans tous les secteurs pertinents. Chaque domaine d'intervention prévoit un ensemble de mesures à fort impact qui seront les moteurs du changement. Ces mesures seront mises en œuvre dans le cadre d'activités en cours, menées conformément aux objectifs d'une énergie durable pour tous, ainsi que d'activités découlant d'initiatives et de partenariats nouveaux. Nous recherchons non seulement la participation, mais aussi la collaboration active des multiples parties prenantes dans tous les secteurs économiques concernés.

Le présent Programme d'action permettra d'accélérer le mouvement mondial vers une énergie durable pour tous en mettant les résultats des mesures prises à titre individuel en rapport avec ses objectifs ambitieux à l'échelle mondiale. Des évaluations périodiques des progrès accomplis permettront de relancer le dialogue sur le rythme et l'ampleur du changement. Cette initiative favorisera la poursuite d'une concertation entre les multiples parties prenantes de tous les secteurs concernés pour faire en sorte que l'énergie durable demeure sur le devant de la scène politique.

L'initiative permettra de suivre les progrès accomplis au fil du temps dans la réalisation des trois objectifs visés. Pour susciter et assurer la transformation des systèmes énergétiques de la planète au cours des deux prochaines décennies, l'on définira des critères permettant de mesurer les progrès réalisés grâce aux activités à court et à long terme. En outre, l'on procédera à des évaluations périodiques des progrès accomplis en vue de la réalisation des trois objectifs proprement dits, afin de déterminer clairement ce qu'il reste à faire pour les atteindre, comment les activités individuelles contribuent à leur réalisation et dans quels domaines il faut redoubler d'efforts.

L'initiative sur l'énergie durable pour tous est un appel à agir pour notre avenir à tous. En œuvrant de concert, nous pourrions assurer une transformation à grande échelle des systèmes énergétiques mondiaux dans les 20 prochaines années, en mettant le potentiel qu'offrent les technologies et l'innovation au service de la planète, pour notre bien, celui de nos enfants et des générations à venir.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Changer le monde grâce à l'initiative « Énergie durable pour tous »	9
II. Domaines d'intervention.....	12
III. Plan d'exécution	23
IV. Mobilisation.....	27
V. Exemples de mesures par domaine d'intervention	28
Annexe	
Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur l'énergie durable pour tous	49

I. Changer le monde grâce à l'initiative « Énergie durable pour tous »

1. L'énergie relie en filigrane trois grandes préoccupations : la croissance économique, l'amélioration de la justice sociale et la création des conditions de la prospérité. L'accès à l'énergie est une condition préalable indispensable à la réalisation de nombreux objectifs de développement qui vont bien au-delà des limites du seul secteur de l'énergie : l'élimination de la pauvreté, l'augmentation de la production alimentaire, l'approvisionnement en eau potable, l'amélioration de la santé publique et de l'éducation, la création de perspectives économiques et l'habilitation des femmes. Par ailleurs, le passage à des systèmes d'énergie durable représente l'une des possibilités d'investissement les plus importantes du XXI^e siècle. Pour résumer, l'énergie est indispensable au développement, et l'énergie durable est indispensable au développement durable.

2. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a lancé une initiative mondiale visant à instaurer l'énergie durable pour tous à l'horizon 2030. Toutes les parties prenantes sont invitées à prendre rapidement des mesures concrètes pour atteindre trois objectifs essentiels : a) garantir un accès universel à des services énergétiques modernes; b) doubler la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial; et c) doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique à l'échelon mondial (voir fig. I).

Figure I

Les trois objectifs nécessaires pour un développement durable à long terme

Réaliser les trois objectifs de l'initiative « Énergie durable pour tous » permettra d'atteindre de nombreux objectifs de développement	Garantir un accès universel aux services énergétiques	Doubler la part des énergies renouvelables	Doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique
	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la santé et de la productivité agricole • Habilitation des femmes • Création d'entreprises et d'emplois • Développement économique • Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Énergie abordable, même là où le réseau n'arrive pas • Nouvelles perspectives pour les petits entrepreneurs • Diminution de la volatilité des coûts de l'énergie • Sécurité énergétique et réduction des coûts liés à l'importation d'énergie • Diminution de l'impact environnemental 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de systèmes d'éclairage et d'appareils électroménagers moins gourmands en énergie • Utilisation plus efficace des ressources en combustibles fossiles • Diminution des coûts de l'énergie pour le consommateur • Redistribution de l'électricité qui est actuellement gaspillée ou perdue • Mise en place de systèmes électriques plus fiables

3. Pour atteindre ces trois objectifs, il faut renoncer à nos vieilles habitudes. Il existe déjà un intérêt grandissant pour les solutions énergétiques plus propres et plus efficaces capables de supplanter les systèmes existants, de la même façon que la technologie mobile a révolutionné les télécommunications. Un grand nombre de gouvernements et d'entreprises s'emploient à accélérer cette transition. Cependant, il y a encore beaucoup à faire pour surmonter les difficultés concernant la réglementation et les infrastructures dans le secteur de l'énergie et au-delà. Il est crucial de créer des conditions favorables à l'investissement privé, car le marché ne s'accommodera d'un changement de cette ampleur que s'il s'accompagne de mesures qui favorisent les techniques d'exploitation de l'énergie renouvelable, avec notamment, si nécessaire, l'octroi d'une aide spéciale aux personnes et groupes sociaux à faible revenu. Il faut mobiliser d'importantes ressources humaines et financières, et obtenir un engagement ferme du secteur privé. Cette action doit être engagée très rapidement si l'on veut tenir bon face aux obstacles que vont représenter la croissance démographique, les changements climatiques et la raréfaction de plus en plus marquée des ressources. Seul un effort mondial permettra d'accélérer la transition, étant donné l'ampleur des difficultés à résoudre, mais aussi de l'éventail de possibilités qui existent.

4. La mise en œuvre de l'initiative « Énergie durable pour tous » permettra de transformer les systèmes énergétiques mondiaux pour construire un avenir équitable et durable. Elle doit se faire dans un esprit de dialogue et de collaboration, afin qu'en 2030 l'énergie soit bien mieux partagée, produite de façon propre et utilisée de façon rationnelle. La transformation des systèmes énergétiques mondiaux offrira des possibilités d'investissement de l'ordre de milliers de milliards de dollars, qui permettront d'éliminer la pauvreté énergétique, d'intégrer et d'équilibrer les sources d'énergie classiques et les sources d'énergie renouvelables, et de rendre plus prospères les pays développés comme les pays en développement.

5. L'initiative « Énergie durable pour tous » changera la donne et représentera une vraie valeur ajoutée en proposant un nouveau modèle de partenariat, fondé sur un dialogue constructif sur la définition de l'action gouvernementale, l'investissement, le renforcement des capacités et l'élargissement du marché entre les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile (voir fig. II). Cette initiative fournit une occasion inédite d'accélérer la transformation des systèmes énergétiques mondiaux, car elle propose une plate-forme comportant tout à la fois :

a) Une vision mondiale et des objectifs clairement définis qui peuvent orienter l'action et s'adapter avec souplesse à un contexte local singulier;

b) Un pouvoir fédérateur inégalé, qui permettra de définir un programme commun, de favoriser une action concertée visant à atteindre des objectifs consensuels et de mieux coordonner l'aide au développement aux niveaux mondial et national (par exemple, par l'intermédiaire des coordonnateurs résidents des Nations Unies et des réseaux locaux du Pacte mondial);

c) La capacité de susciter des engagements audacieux associant le plus large éventail possible de parties prenantes, l'objectif étant de travailler dans la perspective d'une vision mondiale bien définie et d'objectifs adaptés aux divers contextes nationaux;

d) Un engagement de tous les partenaires qui favorise une coordination extrêmement étroite, laquelle permet d'obtenir des effets de synergie et des

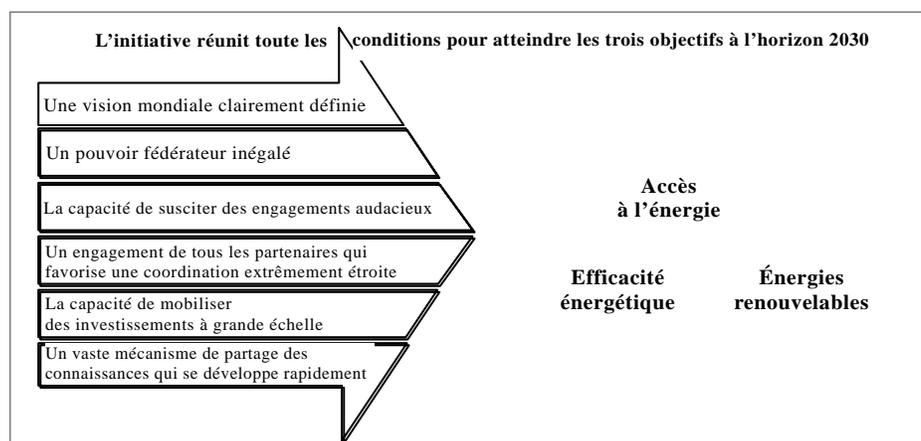
multipartenariats propres à faciliter le règlement des problèmes d'action collective dans tous les secteurs concernés de l'économie;

e) La capacité de mobiliser des investissements à grande échelle en créant les conditions de la réussite, avec notamment des approches innovantes en matière d'atténuation des risques, et en faisant appel à une large gamme d'entreprises et de bailleurs de fonds;

f) Un vaste mécanisme de partage des connaissances, qui se développe rapidement, afin de répertorier et de diffuser les idées qui marchent, et de les mettre en pratique dans différents contextes.

Figure II

Valeur ajoutée du projet de l'initiative « Énergie durable pour tous »



6. L'initiative s'articule autour d'un ensemble de principes directeurs. La pleine intégration de l'ensemble des parties, la collaboration comme moteur de l'action à tous les niveaux, la transparence de la part de l'ensemble des partenaires eu égard aux engagements pris, la diffusion des enseignements et des meilleures pratiques et l'adhésion au principe de diversité méthodologique, notamment concernant les choix technologiques fondés sur un contexte national et local particulier.

7. Le présent document ouvre la voie au progrès pour l'initiative et ceux qui y participent en définissant les principaux domaines d'intervention et en établissant une feuille de route pour les prochaines étapes¹. Il vise également à aider les pays et les parties prenantes à définir leur propre voie pour atteindre l'objectif d'une énergie

¹ Le Programme d'action mondial s'appuie sur les documents élaborés précédemment par le Groupe de haut niveau sur l'énergie durable pour tous. La déclaration de principes du Secrétaire général explique en quoi le changement est indispensable et définit les trois objectifs de l'initiative. Le cadre d'action indique ce qu'apportera la participation de chacun des principaux groupes d'intervenants, les avantages de la collaboration entre ces groupes, la structuration des engagements et les principes directeurs de l'initiative. En outre, le Programme d'action se fonde sur les travaux réalisés par les équipes de travail du Groupe de haut niveau, notamment leurs rapports techniques, qui détaillent la logique de l'action à mener pour chaque objectif et répertorient les pratiques optimales des entreprises ayant souscrit au Pacte mondial.

durable pour tous. Il s'agit du point de départ d'un cheminement plus long, d'un document évolutif qui sera régulièrement revu. Au fur et à mesure que l'initiative progressera, que les mesures seront appliquées et les enseignements tirés, les mesures à fort impact présentées ici seront modifiées, les stratégies mises à jour et de nouveaux objectifs cruciaux définis.

II. Domaines d'intervention

8. Pour construire un avenir où l'énergie durable profitera à tous, il faut que l'ensemble des parties prenantes assument leurs responsabilités dans de nombreux secteurs de l'économie. Les progrès dépendent de la prise de conscience du fait que les parties prenantes doivent travailler ensemble :

a) Les pouvoirs publics nationaux doivent concevoir et mettre en œuvre un ensemble cohérent d'actions au niveau national afin d'impulser la transformation des systèmes énergétiques mondiaux. Pour encourager l'investissement, il faut prendre des mesures destinées à instaurer, sur le plan des politiques nationales comme sur le plan financier, des conditions propices à un changement que le marché ne pourra pas opérer tout seul. Cela vaut pour les pays en développement et pour les pays développés, bien que les difficultés à surmonter soient très différentes selon que l'on soit dans un cas ou dans l'autre. Les entreprises et la société civile devraient être associées à l'élaboration de ces plans et programmes;

b) Il est également crucial que le secteur privé joue un rôle moteur dans cette initiative, étant donné l'importance du rôle des entreprises, qui fournissent des solutions et sont les premiers vecteurs de l'investissement. La plupart des domaines d'intervention supposent la participation des fournisseurs de technologies, des responsables de projets, des services publics de distribution énergétiques et des fournisseurs de services énergétiques, des bailleurs de fonds et des consommateurs de ressources et services énergétiques. L'énergie étant indispensable à l'activité des entreprises, l'intérêt qu'ont ces dernières à piloter la transformation est évident;

c) Il faut que les organisations de la société civile participent à l'initiative pour instaurer durablement le changement. Elles jouent un rôle fondamental : elles définissent l'action à mener par les pouvoirs publics et les entreprises, en font la promotion et en surveillent le déroulement; elles suscitent l'innovation sociale et les initiatives locales; elles encouragent le changement des mentalités; et elles contribuent à diffuser les meilleures pratiques et à renforcer les capacités à tous les échelons, en partenariat avec les gouvernements et les entreprises.

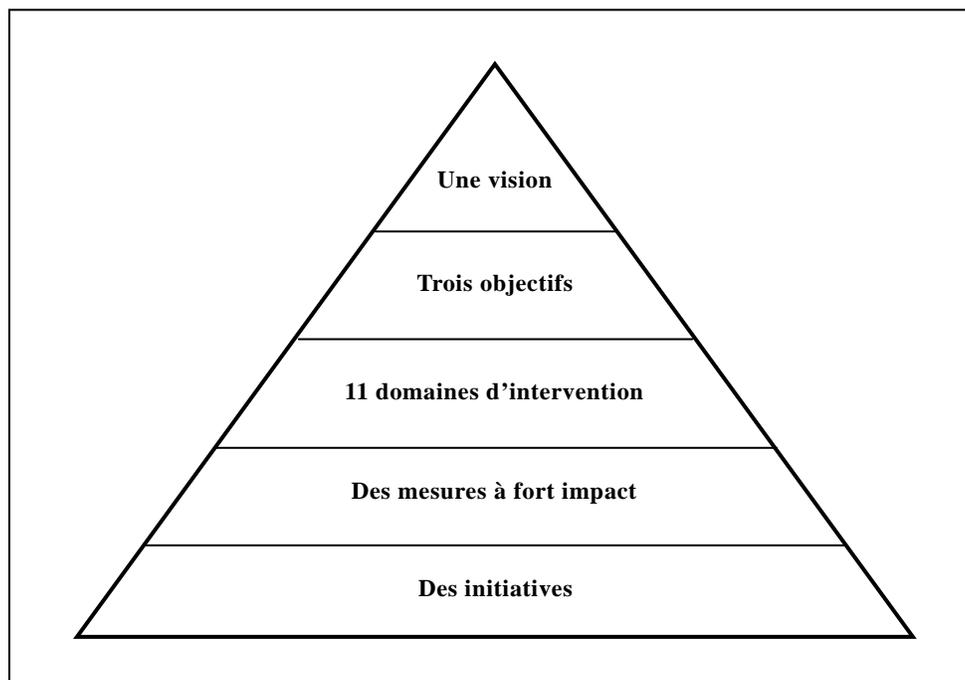
9. Pour concrétiser l'ambition qu'est l'initiative « Énergie durable pour tous », les trois objectifs principaux ont été décomposés en 11 domaines d'intervention (voir fig. III), dont on espère qu'ils fourniront :

a) Un cadre permettant de recenser les mesures à fort impact et de cataloguer les initiatives, existantes et futures, aptes à faire progresser les trois objectifs;

b) Un moyen d'organiser des projets associant plusieurs parties prenantes dans l'ensemble des secteurs économiques concernés, dans le but d'atteindre les objectifs;

c) Un point de départ tangible pour les parties prenantes désireuses de prendre des initiatives dans des domaines d'intérêt précis.

Figure III
De la vision aux initiatives



10. Les 11 domaines d'intervention représentent la synthèse des travaux des équipes travaillant sur cette initiative². Ensemble, ils concernent près de 95 % de la consommation mondiale d'énergie, des composantes essentielles des usages productifs de l'énergie et des mécanismes d'appui nécessaires pour surmonter les obstacles les plus fréquemment rencontrés dans la mise en œuvre des projets. Ils permettent également d'organiser en catégories cohérentes les mesures à fort impact répertoriées par les équipes de travail³.

11. Les domaines d'intervention sont divisés en deux catégories : les domaines d'intervention sectoriels et les domaines d'intervention porteurs :

² Les équipes de travail, qui sont composées de membres du Groupe de haut niveau et de conseillers techniques, ont été chargées de présenter la logique devant présider à l'action pour chaque objectif. Pour les détails des débats concernant chaque domaine d'intervention, voir les exemples figurant dans la section V.

³ L'équipe de travail n° 1 a axé ses travaux sur les mesures à prendre pour atteindre l'objectif de l'accès à l'énergie. L'équipe de travail n° 2 s'est penchée sur les possibilités d'améliorer l'efficacité énergétique et les objectifs en matière d'énergies renouvelables. L'équipe de travail n° 3 a invité le réseau d'entreprises du Groupe de haut niveau et du Pacte mondial à répertorier les meilleures pratiques. L'équipe n° 4 a recensé les moyens et stratégies à mettre en œuvre en matière de participation du public et de communication.

a) Les sept domaines d'intervention sectoriels couvrent aussi bien la problématique de la production d'électricité (qui correspondait à 40 % de la demande totale en énergie primaire en 2009) que les trois secteurs consommant le plus d'énergie – l'industrie et l'agriculture, les transports et l'alimentation des bâtiments, qui représentent chacun environ un tiers de la consommation d'énergie. D'après les projections de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), chacun de ces secteurs représentera une part similaire de la demande totale en énergie primaire en 2030;

b) Les quatre domaines d'intervention porteurs comportent des mécanismes transversaux destinés à soutenir efficacement l'action sectorielle, à résoudre les problèmes qui se posent et à permettre une universalisation rapide.

12. L'ensemble de ces 11 domaines d'intervention constitue une plate-forme à partir de laquelle on peut progresser grâce au faisceau de connexions établies pour atteindre les trois objectifs de l'initiative « Énergie durable pour tous » (voir fig. IV).

Figure IV

Les domaines d'intervention soutiennent les secteurs économiques et créent un environnement propice aux progrès

Domaines d'intervention sectoriels

- A. Appareils de cuisson et combustibles modernes
- B. Solutions de distribution électrique
- C. Infrastructure de réseau et efficacité de l'approvisionnement
- D. Énergie électrique renouvelable à grande échelle
- E. Procédés industriels et agricoles
- F. Transports
- G. Bâtiments et appareils

Domaines d'intervention porteurs

- W. Planification et politiques énergétiques
- X. Modèle économique et innovation technologique
- Y. Aspects financiers et gestion des risques
- Z. Renforcement des capacités et mise en commun des connaissances

13. Pour chaque domaine d'intervention sont proposées de nombreuses mesures à fort impact, destinées à permettre le changement :

a) Dans le Programme d'action figurent des mesures existantes, alignées sur les objectifs de l'initiative « Énergie durable pour tous », ainsi que des mesures découlant de la prise de nouveaux engagements⁴;

⁴ Dans le cadre de l'initiative « Énergie durable pour tous », on entend par engagements les mesures qui feront progresser le Programme d'action mondial. Ces engagements peuvent revêtir différentes formes : politiques, projets, programmes, produits, services, partage des connaissances et financement direct, et établissement de partenariats pour susciter l'investissement. Ces engagements devraient être bien définis et en accord avec les principes

b) On attend des membres du Groupe de haut niveau sur l'énergie durable pour tous qu'ils montrent l'exemple, c'est-à-dire qu'ils mettent en œuvre les mesures à fort impact et qu'ils incitent d'autres parties prenantes à s'associer à leurs efforts.

14. Chacun des sept domaines d'intervention sectoriels appuie au moins un des trois objectifs principaux :

A. Appareils de cuisson et combustibles modernes : Il s'agit de fournir un accès à des services énergétiques modernes aux personnes ne disposant pas de matériel efficace, comme des fours alimentés par des combustibles non polluants, par exemple;

Mesures à fort impact : Mettre en place des chaînes logistiques locales durables qui favorisent les solutions de cuisson propres et efficaces; susciter la demande relative à ce type de solutions en sensibilisant aux avantages qu'elles offrent en termes de santé, d'économie, de protection de l'environnement et d'amélioration du quotidien des femmes; investir dans les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement de la distribution locale nécessaires à l'utilisation de combustibles moins polluants (par exemple l'éthanol et le gaz de pétrole liquéfié ou GPL); élaborer des normes fonctionnant à plusieurs niveaux en matière d'efficacité, d'émissions et de sûreté; et concevoir des appareils de cuisson qui correspondent aux besoins et au pouvoir d'achat des consommateurs;

B. Solutions de distribution électrique : Il s'agit de fournir de l'électricité grâce à des technologies hors réseau, des micro ou des miniréseaux, notamment des applications centrées sur les usages productifs;

Exemple

L'initiative « Lighting a Billion Lives » (Éclairer 1 milliard de vies) vise à apporter l'éclairage aux personnes vivant dans des zones rurales, en Inde et dans le monde entier, en remplaçant les lampes à pétrole et les bougies par des appareils fonctionnant à l'énergie solaire et en fournissant à ces populations des moyens de subsistance à l'échelon individuel ou à celui du village.

Mesures à fort impact : Fournir à certaines activités industrielles, notamment en milieu rural, des solutions recourant à des mini ou des microréseaux d'énergie propre, qui utilisent des sources d'énergie renouvelables et classiques; adapter localement la réglementation pour encourager et soutenir des investissements commercialement viables en matière de solutions électriques décentralisées; proposer des sources d'énergies renouvelables et des systèmes d'éclairage et de chargement de batteries hors réseau, comme par exemple l'énergie solaire, et des systèmes autonomes permettant de garantir la continuité de l'alimentation électrique en cas de défaillance du réseau;

directeurs de l'initiative, notamment la transparence et le principe de responsabilité.

C. **Infrastructure de réseau et efficacité de l'approvisionnement** : Il s'agit d'étendre le réseau électrique et de réaliser des gains d'efficacité dans les domaines de la production, de la transmission et de la distribution d'énergie;

Exemple

L'Initiative de développement durable de l'hydroélectricité invite les pouvoirs publics et les participants issus du secteur privé à promouvoir le partage des connaissances spécialisées, des meilleures pratiques et des méthodes relatives à la durabilité et au financement de l'hydroélectricité ainsi qu'à inciter les institutions multilatérales de financement du développement à envisager d'inclure l'hydroélectricité durable dans la palette des solutions énergétiques qu'il est possible de proposer aux pays en développement. de subsistance à l'échelon individuel ou à celui du village.

Mesures à fort impact : Étendre le réseau traditionnel à des zones non connectées; renforcer les réseaux de transmission et de distribution pour réduire les déperditions et améliorer la fiabilité; mettre en place des systèmes régionaux d'interconnexion pour améliorer les performances; accroître l'efficacité de la production existante d'énergies à partir des sources classiques et les interactions entre les combustibles fossiles et non fossiles; proposer des solutions technologiques recourant à des réseaux intelligents et le stockage de l'électricité à l'échelle du réseau; et repenser les usines et les réseaux existants pour faciliter la transmission longue distance dans un contexte de plus grande volatilité de l'offre et de la demande;

D. **Énergie électrique renouvelable à grande échelle** : Il s'agit d'accélérer la mise en place de solutions ayant recours aux sources d'énergie renouvelables connectées au réseau et d'infrastructures de transmission et de distribution connexes;

Mesures à fort impact : Essor de l'énergie issue d'éoliennes sur la terre ferme et d'éoliennes en mer, de l'énergie photovoltaïque, de l'énergie héliothermique, de l'énergie solaire concentrée, de la géothermie, de l'hydroélectricité et de la bioénergie, et élaboration dans le même temps de politiques particulières et de modèles commerciaux pour les appuyer (par exemple, accès au réseau, tarification préférentielle de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelables, normes imposant une proportion minimale d'énergies renouvelables dans le portefeuille énergétique et enchères de capacité);

E. **Procédés industriels et agricoles** : Il s'agit d'améliorer l'efficacité de la production, aussi bien directement que dans la chaîne d'approvisionnement, et de passer des matières premières chimiques à des matières premières biologiques;

Exemple

Le Partenariat mondial pour la réduction des gaz torchés, qui rassemble des pays producteurs de pétrole et des compagnies pétrolières nationales et internationales, a pour but de lutter contre la pratique du torchage. Ce partenariat vise à surmonter les obstacles qui entravent le changement en favorisant la mise en commun des meilleures pratiques et en mettant en œuvre des programmes adaptés aux divers contextes nationaux, en promouvant la mise en place de cadres réglementaires efficaces et en s'attaquant aux contraintes qui pèsent sur l'utilisation du gaz.

Mesures à fort impact : L'élimination de la pratique du torchage et la création de marchés locaux du gaz; l'utilisation de moteurs à vitesse variable; la mise en place de pratiques et de systèmes de gestion de l'énergie (par exemple, dans l'industrie du ciment et de l'acier); la transformation des déchets en énergie; l'amélioration de la conception des procédés et des systèmes; l'instauration de systèmes de cogénération (combinaison de chaleur et d'électricité); dessalement de l'eau au moyen d'énergie produite à partir de sources renouvelables, pompes d'arrosage économes en énergie; et agriculture à faible consommation énergétique;

Exemple

Le Partenariat mondial sur les bioénergies regroupe des parties prenantes issues du secteur public, du secteur privé et de la société civile, qui se sont engagées à promouvoir les bioénergies pour favoriser le développement durable. Le Partenariat axe ses activités sur trois domaines stratégiques : développement durable, changement climatique et sécurité alimentaire et énergétique.

F. **Transports** : Il s'agit d'augmenter l'efficacité des carburants pour toutes les classes de véhicules; d'augmenter la part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement en carburants; de trouver des solutions de rechange aux véhicules particuliers et transport de fret; et d'orienter l'urbanification vers l'essor des transports en commun;

Mesures à fort impact : Mettre en œuvre des programmes d'efficacité pour les moteurs à combustion interne et dans le domaine de la conception de véhicules; proposer des véhicules fonctionnant grâce à de nouveaux types de carburants, comme les véhicules polycarburant et les véhicules hybrides et électriques ainsi que de nouveaux moteurs utilisant des carburants de substitution; promouvoir l'utilisation de combustibles renouvelables; instaurer des normes en matière d'efficacité et de qualité des carburants; réduire la demande globale en matière de transports; mettre en place des programmes d'« écoconduite »; favoriser l'expansion des transports en commun et les rendre plus efficaces; électrifier les voies ferrées; promouvoir le changement

de mode de transport des marchandises (par exemple, passer des camions aux trains);

G. Bâtiments et appareils : Il s'agit de gagner en efficacité en améliorant la qualité de la conception et de l'isolation des bâtiments et de les rééquiper en intégrant des solutions recourant à de l'énergie renouvelable autogénérée lorsque c'est possible, ainsi que de rendre plus efficaces les appareils électroménagers et le matériel proposés aux consommateurs.

Exemple

« L'initiative Super-efficient Equipment and Appliance Deployment » (Pour du matériel et des appareils superefficaces, lancée par le Groupe ministériel sur l'énergie propre, invite les pouvoirs publics et les intervenants du secteur privé à promouvoir des produits plus efficaces en mettant en place un système d'incitations à l'achat et de récompenses; à renforcer le système régional de normes et d'étiquetage relatifs à l'efficacité énergétique et à mieux coordonner les analyses techniques visant à recenser les possibilités d'obtenir des produits plus efficaces à moindre coût.

Mesures à fort impact : Pour les bâtiments publics/résidentiels/commerciaux, installer des « toits réfléchissants », des panneaux solaires photovoltaïques intégrés au bâti et des sources d'énergie renouvelable à petite échelle comme les toits et les chauffe-eau solaires; instaurer un système sectoriel d'étiquetage relatif à l'efficacité énergétique et de normes de performance énergétique; faire respecter le code de la construction; mettre en œuvre des programmes de gestion de la demande et des technologies avancées pour permettre d'adopter des comportements plus économes en énergie et de modifier la demande sur le long terme; faire des progrès en matière d'éclairage, de climatisation, de chauffage et de réfrigération; et faire adopter et respecter plus largement les normes régionales minimales d'efficacité énergétique ainsi que les procédures de tests comparatifs par les industriels et les autorités locales.

15. Les quatre domaines d'intervention porteurs comportent des mécanismes transversaux qui soutiennent les domaines d'intervention sectoriels à l'échelon national, régional et local :

W. Planification et politiques énergétiques à tous les niveaux : Il s'agit de promouvoir l'action publique directe et d'améliorer le cadre juridique et administratif afin de créer des conditions favorables à la participation du secteur privé et de la société civile;

Exemple

L'Agence internationale pour les énergies renouvelables réalise des évaluations afin de déterminer quel est l'état de préparation d'un pays en vue de l'exploitation des sources d'énergie renouvelables, permettant ainsi aux pouvoirs publics nationaux d'examiner leur réglementation et de créer des cadres réglementaires clairs et transparents, de renforcer les capacités institutionnelles et de mettre en place les stratégies nécessaires au déploiement des techniques d'exploitation des énergies renouvelables. Deux pays ont bénéficié de ces études en 2011; d'autres en bénéficieront en 2012.

Mesures à fort impact : Revoir et actualiser les cibles et les plans nationaux en matière énergétique, notamment ceux portant sur l'accès à l'énergie, les sources d'énergie renouvelables et l'efficacité énergétique, créer des conditions de stabilité pour l'action gouvernementale et mettre en place des cadres institutionnels, une gouvernance ainsi que des politiques susceptibles d'encourager l'investissement privé en faveur des techniques d'exploitation des énergies renouvelables;

Exemple

Le partenariat international Energy+, lancé par la Norvège en 2011, vise à améliorer l'accès à l'énergie à grande échelle et à réduire les rejets de gaz à effet de serre dans les pays en développement en appliquant des approches sectorielles qui attirent des fonds privés et des fonds provenant du marché de droits d'émission de carbone. Ce partenariat favorise la création de cadres techniques, politiques et institutionnels dont un pays a besoin pour accéder au financement privé nécessaire au développement sobre en carbone.

X. Modèle économique et innovation technologique : Il s'agit d'élaborer de nouvelles stratégies pour surmonter les obstacles qui ont entravé le déploiement des services et techniques d'exploitation des énergies renouvelables par le passé, mettre l'accent sur l'accessibilité économique et la fiabilité, et mettre en place des mesures d'encouragement en faveur de l'innovation;

Mesures à fort impact : Créer des modèles favorisant la fourniture de services énergétiques modernes sans passer par le réseau électrique national; nouer des partenariats public-privé avec les services locaux de distribution; apparier les petites entreprises et les compagnies internationales sur les créneaux porteurs; soutenir les jeunes pousses et les petites et moyennes entreprises pour qu'elles s'agrandissent; encourager le crédit à la consommation pour l'énergie et les appareils électroménagers; mettre l'accent sur les politiques d'innovation technologique, notamment le financement des activités de recherche-développement, des projets de démonstration, ainsi que du transfert de connaissances et de technologies; favoriser l'adaptation technologique;

améliorer les méthodes de paiement pour venir à bout de la résistance des consommateurs qui doivent assumer des frais plus élevés pour acquérir des produits permettant de faire des économies d'énergie;

Y. Aspects financiers et gestion des risques : Il s'agit de favoriser les instruments qui permettent de réduire les risques et d'accroître l'investissement privé en faveur de l'énergie durable grâce au recours ciblé aux fonds publics et philanthropiques;

Exemple

L'initiative de la Commission européenne intitulée « De l'énergie pour doper le développement » vise à permettre à 500 millions de personnes supplémentaires d'accéder à l'énergie durable dans les pays en développement d'ici à 2030.

Mesures à fort impact : Assurance contre les risques (action gouvernementale et réglementation), garanties de prêt, franchises, subventions et tarifs; engagements prévisionnels en faveur de l'innovation technologique; mise en rapport des petites et moyennes entreprises avec les institutions financières locales; conclusion de contrats de services rémunérés aux résultats; adjudication des marchés publics pour les technologies nouvelles et existantes; crédit à la consommation et financement vert; et mécanismes visant à atténuer la volatilité des prix de l'énergie;

Z. Renforcement des capacités et mise en commun des connaissances : Il s'agit de renforcer les capacités humaines et institutionnelles et d'adopter des stratégies qui ont porté leurs fruits ailleurs afin de qu'elles soient reproduites rapidement dans le monde entier;

Exemple

Le Clean Energy Solutions Centre (Centre de solutions énergétiques propres) regroupe les meilleures pratiques en matière d'action gouvernementale, des données et des outils d'analyse de différents pays, et centralise en un guichet unique les ressources concernant l'énergie propre. Ce centre offre une aide personnalisée pour l'action gouvernementale en organisant des formations en ligne et des consultations gratuites en direct avec des experts pour aider les pays à formuler des solutions qui répondent à leurs besoins et à favoriser la collaboration internationale en matière d'innovation dans l'action gouvernementale.

Mesures à fort impact : Cartographie mondiale et régionale des ressources énergétiques; base de données des meilleures pratiques; soutien institutionnel aux autorités publiques locales; formation des responsables de l'action gouvernementale et des ingénieurs chargés de l'installation et de l'entretien;

outils pour l'action gouvernementale et outils opérationnels; et mécanisme d'assistance technique pour concevoir des plans et projets d'accès à l'énergie.

16. Pour obtenir des résultats dans chaque domaine d'intervention, il faudra non seulement la participation mais aussi la collaboration de nombreux intervenants dans tous les secteurs concernés de l'économie. Les pouvoirs publics, les entreprises et les organisations de la société civile ont tous un rôle important et complémentaire à jouer. Le rôle précis qu'ils assumeront variera en fonction du domaine d'intervention. On trouvera ci-après des exemples représentatifs des types d'engagement attendus de chaque groupe d'intervenants :

a) Les pouvoirs publics des pays en développement doivent créer les conditions favorables à la croissance en définissant une vision claire, ainsi que des cibles, politiques, réglementations et mesures d'encouragement nationales, qui lient l'énergie au développement en général tout en consolidant les services publics de distribution. Des cadres institutionnels doivent être mis en place pour garantir la transparence et un degré élevé de prévisibilité – condition préalable à l'investissement privé. Ils devraient également faire fond sur les plans nationaux existants pour favoriser l'accès à l'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables d'une manière qui réponde aux conditions et priorités nationales. Par exemple, un pays pourrait s'engager à améliorer l'efficacité des appareils de cuisson et soutenir l'exploitation sûre et durable de ressources de combustibles modernes à usage domestique, alors qu'un autre pourrait s'engager à faciliter le développement d'un réseau d'énergie géothermique;

b) Les pouvoirs publics des pays développés doivent faire porter leurs efforts au niveau national sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et au niveau international sur des actions qui font progresser les trois objectifs. Ils peuvent faire fond sur les plans actuels afin de renforcer le déploiement des énergies renouvelables au niveau national et d'améliorer l'efficacité énergétique en jouant sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, de la production de l'énergie primaire à l'utilisation des services énergétiques. Ils peuvent aussi consacrer des fonds publics à l'assistance technique, pour soutenir les projets pilotes ou les démonstrations, ou pour financer des instruments qui réduisent les risques pour le secteur privé. Toutes ces stratégies peuvent être utilisées pour impulser l'action au niveau national et soutenir les pays en développement;

c) Les autorités publiques régionales et locales sont des acteurs très importants. Les villes représentent les trois quarts de la consommation finale d'énergie et la moitié de la production économique mondiale; si la tendance se maintient, 65 % de la population mondiale vivra dans des centres urbains à l'horizon 2030. Dans ce contexte, les autorités publiques régionales et locales, les urbanistes et les régies des transports peuvent avoir une influence considérable sur l'avenir de l'énergie durable. Elles peuvent élaborer des politiques et concevoir des investissements qui visent à encourager l'utilisation des transports en commun, le vélo et la marche, ou à accélérer l'adoption de véhicules qui fonctionnent à l'aide de carburants de remplacement en investissant dans une infrastructure de ravitaillement en carburant de remplacement. Les autorités publiques peuvent également investir dans la modernisation des bâtiments publics, lesquels comptent pour plus de la moitié des immeubles dont il est prévu, d'après les estimations, qu'ils consommeront 40 % de l'énergie mondiale à l'horizon 2030;

d) Les donateurs et les institutions multilatérales sont essentiels pour mobiliser de grandes quantités de ressources pour les interventions au niveau des pays. Ils peuvent apporter une assistance technique et des orientations pour l'action gouvernementale, soutenir la consolidation des connaissances et le renforcement des capacités, mettre en commun les meilleures pratiques pour ce qui est de la mise en œuvre et investir des fonds directement. Par exemple, une banque multilatérale pourrait s'efforcer de renforcer les institutions financières locales pour stimuler l'investissement dans les projets favorisant l'accès à l'énergie et l'énergie non polluante;

e) Les entreprises auront différents rôles à jouer, en fonction non seulement du domaine d'intervention concerné, mais aussi de leur taille, du type de produit ou de service qu'elles fournissent, et de la proposition qui se présente. Les grandes sociétés internationales peuvent prendre l'initiative dans leur propre secteur, par exemple en mobilisant les industries pour agir de manière concertée. Un constructeur automobile peut prendre l'initiative pour accélérer l'adoption de véhicules électriques, alors qu'une société qui fabrique des diodes électroluminescentes et une société qui fabrique des panneaux solaires pourraient lancer ensemble une initiative de fabrication et de distribution de lanternes solaires avec une petite entreprise locale qui a l'habitude de fournir les collectivités rurales en produits et services. Les sociétés de services financiers peuvent conseiller les pouvoirs publics sur l'action à mener afin d'attirer les investissements privés, et ensuite recueillir ou dégager des fonds pour les consacrer à des initiatives qui donneront des résultats ou nouer des partenariats avec des sociétés de services énergétiques qui partagent les risques sur le plan des résultats ou du crédit. Les entreprises technologiques peuvent entreprendre des travaux de recherche-développement afin de trouver de nouvelles technologies ou d'adapter celles qui existent déjà aux nouvelles conditions. Toutes les entreprises, petites ou grandes, peuvent s'engager à améliorer l'efficacité énergétique et à utiliser davantage l'énergie produite à partir de sources renouvelables dans leurs activités et la chaîne logistique;

f) Les organisations de la société civile sont bien placées, étant les seules à disposer d'une telle marge de manœuvre, pour tirer parti de leur mission et de leur proximité avec les populations démunies n'ayant pas accès à l'énergie pour susciter le dialogue, la participation et le soutien des collectivités. Les grandes organisations mondiales peuvent participer à des initiatives sectorielles associant plusieurs intervenants, soit individuellement soit en collaboration avec des entreprises. Dans le secteur du transport par exemple, les organisations de la société civile pourraient mener une campagne mondiale sur l'écoconduite afin de changer le comportement des automobilistes. Dans le domaine du renforcement des capacités, les organisations de la société civile peuvent offrir des programmes de formation pour aider les collectivités à mettre en œuvre des initiatives favorisant les énergies durables, comme l'électrification des villages grâce à l'énergie solaire; elles peuvent recenser les lacunes technologiques et celles de la chaîne logistique en vue d'y remédier. Là où des solutions hors réseau ou relevant de petits réseaux semblent convenir, les organisations de la société civile peuvent offrir des mécanismes innovants pour faire baisser les frais initiaux supportés par les consommateurs et développer des modèles économiques et des chaînes logistiques qui attirent les investissements, favorisent l'accès à l'énergie dans des régions où les approches véritablement commerciales font défaut.

17. Les efforts de collaboration entre les intervenants prendront des formes très diverses et concerneront tous les secteurs. Les institutions financières internationales pourraient offrir des garanties contre les risques aux investisseurs privés; les responsables politiques et les groupes de la société civile pourraient collaborer pour établir des normes et assurer la qualité des produits; les sociétés de téléphonie mobile pourraient nouer des partenariats avec des services nationaux de distribution pour faire en sorte que les plus démunis aient les moyens d'avoir l'électricité; les urbanistes et les responsables de la planification des transports pourraient concevoir ensemble des villes vertes; et des experts bénévoles du monde entier pourraient partager les meilleures pratiques avec les responsables néophytes. Les possibilités sont aussi diverses que les façons de produire et d'utiliser l'énergie.

III. Plan d'exécution

Mise en pratique : indicateurs des progrès réalisés

18. L'initiative sur l'Énergie durable pour tous a pour objet d'améliorer la vie de milliards de gens dans le monde entier et d'assurer un avenir moins précaire en transformant les filières énergétiques mondiales. L'accès à l'énergie étant un moyen essentiel de soutenir les progrès de la société, et non une fin en soi, pareille transformation énergétique doit être coordonnée avec le développement social, économique et environnemental.

19. Pour réaliser cette transformation d'ici à 2030, il faut mesurer les progrès à court terme et à long terme :

a) À court terme, il faut mieux faire connaître l'initiative dans le monde entier, en mobilisant une série de pays « pionniers » et en obtenant d'entreprises chefs de file l'engagement d'agir, afin de montrer ce qui peut être fait;

b) À long terme, il faut établir une structure de coordination efficace capable de maintenir au cours des 20 prochaines années la dynamique engagée et d'intégrer les principaux objectifs de l'initiative dans les décisions politiques et économiques.

20. L'évaluation des progrès devrait concerner tant les domaines d'intervention que les activités d'appui (voir tableaux 1 et 2). Les critères d'évaluation doivent être pleinement développés à l'avenir et conçus de manière à promouvoir la transparence tout en faisant participer la population dans le monde entier. Les indicateurs de progrès pourraient inclure :

a) L'accélération de l'intervention des pays, mesurée par modifications de la participation, des politiques et des réglementations et le nombre de bénéficiaires supplémentaires;

b) La stimulation de l'intervention sectorielle, mesurée par le nombre d'intervenants et les ressources mobilisées pour les mesures à fort impact, ainsi que la gamme et la diversité des acteurs et des initiatives;

c) Le développement des interventions facilitantes, mesuré par le montant de l'investissement privé que permettent de mobiliser les ressources publiques, le niveau de capacités atteint et l'étendue du partage des connaissances.

Les indicateurs relatifs aux activités d'appui pourraient inclure :

d) La promotion de la responsabilisation et de la transparence, basée sur le suivi régulier des progrès à l'aide d'indicateurs de succès simples mais fiables;

e) La mobilisation de l'opinion publique mondiale en faisant mieux connaître les objectifs de l'initiative sur l'Énergie durable pour tous et en renforçant continuellement la sensibilisation des intervenants.

Tableau 1

Exemples d'indicateurs des progrès accomplis vers la réalisation de l'initiative sur l'Énergie durable pour tous, par domaine d'intervention

<i>Domaine d'intervention</i>	<i>Immédiatement (pour la Conférence Rio +20)</i>	<i>À court terme (d'ici à 2015)</i>	<i>À long terme (entre 2015 et 2030)</i>
Interventions des pays	<p>Pays en développement :</p> <p>Développement et actualisation des plans d'action nationaux en matière d'énergie</p> <p>Pays développés :</p> <p>Mobilisation d'un appui politique pour les interventions menées aux niveaux interne et international en faveur de la réalisation des objectifs de l'initiative sur l'Énergie durable pour tous</p>	<p>Pays en développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Application de plans d'action énergétique nationaux et régionaux en vue de réaliser les objectifs fixés • Renforcement des capacités et des politiques nationales pour se préparer à l'investissement • Exécution de programmes énergétiques avec des investissements suffisants <p>Pays développés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politiques et programmes en vue de progresser vers la réalisation des objectifs fixés 	<p>Application, à tous les niveaux et dans tous les secteurs, de politiques pertinentes et de cadres juridiques, budgétaires et réglementaires appropriés en vue de réaliser les objectifs fixés au niveau national</p> <p>Accès récent d'un grand nombre de personnes à des services énergétiques modernes</p>
Interventions sectorielles	<p>Lancement d'initiatives phares dans chaque domaine d'intervention, conduites par divers intervenants (entreprises, organisations de la société civile, pouvoirs publics)</p>	<p>Progrès mesurables concernant les initiatives phares</p> <p>Augmentation importante du nombre d'interventions en cours</p> <p>Recensement des principales mesures intersectorielles (concernant, par exemple, l'eau et l'énergie)</p> <p>Compréhension accrue des petites et moyennes entreprises/organisations de la société civile locales/autorités locales/municipalités</p>	<p>Incorporation d'initiatives dans le mécanisme de renforcement continu</p> <p>Augmentation des investissements (dans tous les domaines)</p> <p>Renforcement continu de la capacité institutionnelle et financière à l'appui des efforts déployés</p>

<i>Domaine d'intervention</i>	<i>Immédiatement (pour la Conférence Rio +20)</i>	<i>À court terme (d'ici à 2015)</i>	<i>À long terme (entre 2015 et 2030)</i>
Interventions facilitantes	<p>Ressources engagées pour rendre possibles les interventions des pays et les activités phares (y compris ressources d'assistance technique)</p> <p>Réseaux de gestion des connaissances/ élaboration d'infrastructures</p>	<p>Établissement d'instruments de financement prévisible pour appuyer les initiatives qui nécessitent des fonds publics ou l'aide de donateurs</p> <p>Mise en place de réseaux de gestion des connaissances, notamment de bases de données mondiales sur des pratiques de référence et amélioration des outils d'accès à ces bases de données</p> <p>Accès facile à des experts pouvant apporter un appui technique à l'élaboration des politiques</p>	<p>Financement privé que permettent de mobiliser les ressources publiques, proportionné au niveau requis pour réaliser les objectifs de l'initiative sur l'Énergie durable pour tous à tous les niveaux</p>

Tableau 2

Exemples d'indicateurs des progrès accomplis vers la réalisation de l'initiative sur l'Énergie durable pour tous, par activité d'appui

<i>Activités d'appui</i>	<i>Immédiatement (pour la Conférence Rio +20)</i>	<i>À court terme (d'ici à 2015)</i>	<i>À long terme (entre 2015 et 2030)</i>
Mécanismes de responsabilisation et de suivi	<p>Mise en place d'un cadre de responsabilisation afin de mesurer les progrès des initiatives individuelles et les objectifs d'ensemble</p>	<p>Suivi/exposé des progrès par tous les intervenants participants (pouvoirs publics, entreprises et organisations de la société civile)</p> <p>Mise en place d'un réseau transparent et facile d'accès pour permettre à chacun de rendre compte de la réalisation de ses engagements</p>	<p>Création de circuits de réactions institutionnelles entre le suivi et la communication des progrès réalisés et de mécanismes de planification stratégique</p> <p>Incorporation des synthèses sur les progrès réalisés dans les rapports périodiques</p>
Intéressement du public	<p>Développement de la messagerie et lancement d'une campagne de sensibilisation</p>	<p>Renforcement de la présence sur Internet et sensibilisation croissante du public</p>	<p>Effort ciblé pour toucher les groupes qui ont besoin d'un appui spécifique</p>

Accélérer la dynamique mondiale

21. L'initiative sur l'Énergie durable pour tous créera et renforcera une dynamique mondiale si les différentes actions menées à tous les niveaux se rapportent effectivement à ses grands objectifs mondiaux. Pour entretenir cette dynamique et maintenir le cap, il faut : a) suivre les progrès accomplis au niveau mondial vers la réalisation des trois principaux objectifs; et b) procéder à des évaluations régulières pour encourager la poursuite du dialogue mondial.

22. Tant les intervenants que les observateurs doivent être en mesure d'évaluer les progrès mondiaux et de mesurer et recenser les résultats à tous les niveaux de la pyramide (voir fig. III). Ces évaluations peuvent reposer sur les données existantes, les procédures d'établissement de rapports et les initiatives d'amélioration des instruments de mesure (par exemple par l'Agence internationale de l'énergie, la Banque mondiale, le Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique et l'ONU), mais davantage de données sont nécessaires. Pour garantir que l'initiative avance, il faut suivre l'évolution de la situation et faire en sorte que les critères d'évaluation mentionnés plus haut soient remplis. Les engagements des différents intervenants et les mesures à fort impact auront leurs propres critères d'évaluation. Fait plus important encore, il faut, en parallèle, conduire une évaluation globale des progrès accomplis vers la réalisation des trois objectifs – accès à l'énergie, part des énergies renouvelables et amélioration de l'efficacité énergétique – afin de faire le point sur la situation, de définir ce qui reste à accomplir et de déterminer la manière dont les différentes actions contribuent à la réalisation des objectifs et les domaines dans lesquels il faut intervenir davantage. Cette évaluation devrait être menée à deux niveaux :

a) Au niveau mondial, des analyses diverses devront être effectuées et regroupées afin d'évaluer le niveau d'accès à l'énergie, la part des énergies renouvelables et le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique, ce qui permettra d'apprécier si la communauté internationale est en bonne voie pour réaliser les objectifs de l'initiative sur l'Énergie durable pour tous. Ce suivi réalisé au niveau mondial pourra être présenté visuellement (par exemple à l'aide d'un « téléscripateur »);

b) Au niveau du domaine d'intervention, des critères d'évaluation spécifiques devront être utilisés pour apprécier si les progrès réalisés sont suffisants par rapport à la contribution potentielle de chaque domaine d'intervention et signalés sur des supports de mise en commun des connaissances.

23. Le suivi des progrès accomplis vers la réalisation de l'initiative sur l'Énergie durable pour tous donnera lieu à la poursuite du dialogue mondial. Chaque évaluation des progrès réalisée au niveau mondial relancera le débat sur le rythme et l'ampleur du changement. L'initiative sur l'Énergie durable pour tous doit faciliter le débat à tous les niveaux et entre tous les intervenants. Ainsi, l'initiative continuera de susciter l'intérêt attentif des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile et les incitera à échanger leurs vues.

24. La poursuite du dialogue servira de fondement à l'actualisation périodique du programme d'action, qui devrait être considéré comme un document en évolution. Les résultats de l'évaluation mondiale permettront aux participants et aux autres intervenants de réexaminer le programme d'action et de préciser et ajuster ses priorités de manière à répondre à l'évolution des besoins aux niveaux national et

mondial, ce qui contribuera à garantir que l'initiative reste pertinente et efficace jusqu'en 2030.

Mettre les services énergétiques modernes à la disposition des milliards de personnes qui, aujourd'hui, n'ont pas l'électricité et ne disposent pas de combustibles propres n'est pas seulement un impératif moral, c'est une perspective économique unique – un marché énorme en lui-même, qui sera source de prospérité et créera une demande de biens et de services de toutes sortes.

*Charles Holliday et Kandeh Yumkella,
Coprésidents du Groupe de haut niveau
sur l'Énergie durable pour tous*

Les nouvelles techniques doivent gagner le monde entier – en particulier là où la demande énergétique augmente le plus rapidement. Nous avons besoin de partenariats avec le secteur privé, moteur mondial de la croissance et principale source de nouveaux investissements.

*BAN Ki-moon, Secrétaire général
de l'Organisation des Nations Unies*

IV. Mobilisation

25. La mobilisation de tous les intervenants est au cœur de l'initiative Énergie durable pour tous, puisque seuls des intervenants impliqués peuvent prendre les mesures concrètes indispensables à la réalisation des trois objectifs principaux. Ainsi, le succès de l'initiative dépend de sa capacité de susciter la volonté d'agir, de faire changer les paramètres d'action et de favoriser la réussite grâce à des mécanismes de responsabilisation transparents et efficaces. Le Secrétaire général usera de son pouvoir rassembleur pour mobiliser les intervenants et pour établir et utiliser un réseau mondial capable de stimuler l'initiative.

26. Les membres du Groupe de haut niveau et leurs partenaires communiquent avec leurs réseaux sectoriels ou géographiques afin de susciter et d'accélérer l'action commune et de donner de l'ampleur au processus. À court terme, la priorité consiste à mobiliser une grande variété d'intervenants mondiaux afin qu'ils s'engagent à agir dans le sens des mesures à fort impact. En outre, le Pacte mondial mobilise un grand nombre d'entreprises et d'associations industrielles intéressées en utilisant leurs réseaux mondiaux et nationaux. Ces efforts visent à renforcer les initiatives de tous les partenaires afin qu'ils intègrent les questions d'énergie durable à leurs programmes, qu'ils déterminent de nouvelles priorités et qu'ils conçoivent leurs propres mesures ainsi que des partenariats de collaboration pour agir.

27. La généralisation des efforts visant à faire de l'énergie durable pour tous une réalité nécessitera de mettre en place un outil de coordination efficace aux niveaux mondial et national et des actions précises afin d'assurer une mobilisation soutenue et une exécution efficace pendant toute la durée de vie de l'initiative. Les dispositions de fonctionnement devront s'appuyer sur les structures institutionnelles existantes pour tirer pleinement parti des mécanismes actuels et des capacités variées d'un réseau de partenaires comprenant les organisations internationales, les entreprises et les organisations de la société civile. Les principales activités que ces dispositions devront prendre en charge sont notamment la planification stratégique;

la facilitation du dialogue entre plusieurs intervenants; la coordination des actions des pays et des mesures à fort impact; l'appui à l'analyse des politiques, à la gestion des connaissances, aux services de conseils techniques et aux communications; la surveillance, l'établissement de rapports et l'attribution des responsabilités et la mobilisation des partenariats et des ressources. Ces dispositions doivent être fixées à court ou à moyen terme afin de favoriser une mobilisation soutenue pendant toute la durée de vie de l'initiative.

28. La réalisation des trois objectifs est à notre portée si tous les intervenants agissent de concert. Le présent programme d'action s'appuie sur la naissance d'un élan international favorable au changement. Les pouvoirs publics, les entreprises et les organisations de la société civile ont déjà pris d'importantes mesures. L'initiative Énergie durable pour tous fera en sorte que ces chefs de file s'unissent en un mouvement mondial plus large capable d'offrir des débouchés économiques, de protéger l'environnement et d'améliorer l'équité.

29. L'initiative Énergie durable pour tous est un appel à l'action en faveur de notre avenir à tous. En travaillant ensemble, nous pouvons transformer largement les systèmes énergétiques mondiaux au cours des 20 prochaines années et bâtir un monde meilleur pour nos enfants et pour les générations futures.

V. Exemples de mesures par domaine d'intervention

Domaines d'intervention sectorielle

- A. Appareils de cuisson et combustibles modernes
- B. Solutions de distribution électrique
- C. Infrastructure de réseau et efficacité de l'approvisionnement
- D. Énergie électrique renouvelable à grande échelle
- E. Procédés industriels et agricoles
- F. Transports
- G. Bâtiments et appareils

Domaines d'intervention porteurs

- W. Planification et politiques énergétiques
- X. Modèle économique et innovation technologique
- Y. Aspects financiers et gestion des risques
- Z. Renforcement des capacités et mise en commun des connaissances

30. La présente section expose de façon plus détaillée les domaines d'intervention – les objectifs qu'ils visent et les interventions prioritaires qu'ils impliquent. Des exemples de mesures à fort impact sont présentés pour chaque domaine d'intervention. Ces mesures peuvent servir d'axes pour susciter l'action, qui pourra être coordonnée pour un impact maximal. Elles peuvent consister à mettre au point et déployer des moyens techniques, à adopter des politiques, à renforcer des institutions ou à éliminer des obstacles. De nouvelles mesures à fort impact seront ajoutées selon que de besoin. Enfin, la présente section donne des exemples d'initiatives existantes liées à une ou plusieurs mesures à fort impact. Ces exemples illustrent le type d'action, d'investissements et de mobilisation des intervenants qui peuvent servir de base et de catalyseur à l'initiative Énergie durable pour tous. La

liste d'exemples ne se veut pas exhaustive. Elle est indicative et fondée principalement sur les contributions des membres du Groupe de haut niveau.

31. La présente section doit être utilisée comme un outil :

- a) Par les pouvoirs publics, pour évaluer dans quels domaines leur pays a déjà agi et déterminer quelles mesures ils peuvent prendre;
- b) Par les entreprises, pour déterminer leurs possibilités d'action et d'investissement;
- c) Par les organisations de la société civile, pour déterminer de quelles façons elles peuvent renouveler leur orientation et leur action, coordonner leurs travaux avec ceux des autres intervenants et généraliser les programmes existants.

A. Appareils de cuisson et combustibles modernes

Contexte

32. Le domaine d'intervention « appareils de cuisson et combustibles modernes » contribue à la réalisation de l'objectif consistant à garantir un accès universel à des services énergétiques modernes aux 2,7 milliards de personnes qui utilisent des modes de cuisson et des combustibles polluants et inefficaces pour cuisiner. La distribution et l'utilisation plus larges d'appareils de cuisson et de combustibles propres et efficaces sauveront des vies, amélioreront les moyens de subsistance, donneront aux femmes plus d'autonomie et permettront de lutter contre le changement climatique.

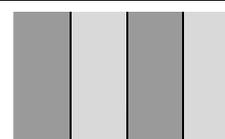
33. Ce domaine d'intervention comprend tous les moyens qui permettent aux ménages de se doter de combustibles et d'appareils de cuisson plus propres, tels que ceux qui fonctionnent au biogaz, à l'énergie solaire, à l'éthanol, au propane ou au gaz de pétrole liquéfié (GPL), ou encore de réchauds à biomasse perfectionnés. Un plus large accès aux combustibles de cuisson propres permet de quadrupler ou de quintupler l'efficacité énergétique des cuisines. Selon les estimations du *World Energy Outlook 2011* de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), un montant total de 74 millions de dollars d'investissements supplémentaires sera nécessaire pour assurer d'ici à 2030 un accès universel aux appareils de cuisson modernes. Selon ce rapport, les nouveaux appareils de cuisson fonctionneront au biogaz (environ 50 %), au GPL (environ 25 %) et à la biomasse (environ 25 %).

Mesures à fort impact dans ce domaine d'intervention

A1. Concevoir des normes industrielles d'efficacité, de sécurité et de réduction des émissions en s'appuyant sur des essais et une certification

Principaux intervenants : Global Alliance for Clean Cookstoves et fabricants d'appareils de cuisson

Pouvoirs publics
Donateurs
Entreprises
Société civile



	Pouvoirs publics	Donateurs	Entreprises	Société civile
<i>Mesures à fort impact dans ce domaine d'intervention</i>				
A2. Défendre auprès des autorités et des consommateurs l'importance des avantages pour la santé, l'économie, l'environnement et l'égalité hommes-femmes de modes de cuisson propres par des activités de renforcement des capacités et des campagnes de sensibilisation, et en utilisant les réseaux de femmes				
A3. Concevoir des appareils de cuisson plus efficaces et des produits qui répondent à la demande des consommateurs Principaux intervenants : fabricants d'appareils de cuisson, groupes de femmes et chercheurs				
A4. Appliquer les cadres définis par les pouvoirs publics, former les entrepreneurs et élaborer des chaînes de valorisation viables et une infrastructure robuste permettant la création et la distribution d'appareils de cuisson et de combustibles propres et efficaces				
A5. Concevoir des mécanismes de financement pour offrir des crédits aux ménages qui ne peuvent faire face au coût d'achat initial des appareils de cuisson modernes : appareils à biomasse, brûleurs à GPL et autres				

Note : D'autres mesures à fort impact se rapportant à ce domaine sont énumérées dans la rubrique « domaines d'intervention porteurs » : politiques nationales, aspects financiers, renforcement des capacités et modèles économiques.

Légende :

Impact notable

Impact modéré

34. Exemples d'initiatives qui pourraient correspondre à ce domaine d'intervention : la Facilité ACP-UE pour l'énergie et la Global Alliance for Clean Cookstoves, dirigée par la Fondation pour les Nations Unies, qui a six objectifs : a) mobiliser le secteur et négocier des partenariats; b) promouvoir les normes et les essais internationaux; c) défendre cet enjeu; d) coordonner les connaissances et la recherche; e) mettre les marchés en état; et f) mobiliser les ressources.

B. Solutions de distribution électrique

Contexte

35. Le domaine d'intervention « solutions de distribution électrique » contribue à la réalisation de l'objectif consistant à garantir un accès universel à l'énergie pour les 1,3 milliard de personnes qui n'ont pas l'électricité et le milliard de personnes qui n'en ont que par intermittence.

36. Ce domaine d'intervention porte sur tous les systèmes de distribution électrique, des réseaux insulaires aux mini-réseaux en passant par les dispositifs décentralisés individuels de bien plus petite envergure, dont certains pourront être connectés au réseau ultérieurement. Ces systèmes de distribution électrique sont essentiels pour les régions qui sont tributaires des importations de combustible pour

s'alimenter en énergie (telles que les îles) et qui ne seront pas connectées au réseau électrique dans un avenir proche. L'expérience a montré que les progrès les plus intéressants ont été réalisés par les pays en développement qui ont appliqué des stratégies et des politiques visant à augmenter l'accès de tous à l'électricité (en ville comme à la campagne) en combinant les différents systèmes de façon équilibrée. Selon le *World Energy Outlook 2011*, si l'expansion du réseau est le meilleur moyen d'offrir l'électricité à tous dans les zones urbaines, ce n'est un moyen adapté que dans 30 % des zones rurales. L'AIE prévoit qu'environ 45 % des nouveaux raccordements nécessaires pour assurer l'accès de tous à l'électricité seront effectués grâce à l'expansion du réseau, et que les 55 % restants le seront grâce à des microréseaux ou à des dispositifs hors réseau.

Mesures à fort impact dans ce domaine d'intervention	Pouvoirs publics	Donateurs	Entreprises	Société civile
B1. Fournir un appui en matière de réglementation applicable à des modèles commerciaux et financiers évolutifs et durables adaptés à ce qui suit :				
• La conception et la mise en place de systèmes solaires domestiques (y compris le crédit au consommateur);				
• Les dispositifs de mini ou de microréseaux d'énergie propre utilisant à la fois des sources d'énergie conventionnelles et des sources d'énergie renouvelable pour alimenter les milieux ruraux, les établissements de soins de santé, les réseaux d'éclairage urbain, les petites entreprises et l'agriculture;				
• L'éclairage, la recharge d'appareils et l'électrification de base;				
• Les dispositifs autonomes capables de prendre la relève du réseau quand celui-ci tombe en panne.				
B2. Prendre la mesure des besoins des consommateurs et offrir des systèmes de distribution électrique qui appuient l'utilisation productive et le développement économique par la création d'entreprises locales				
B3. Former les citoyens locaux à la vente et à la réparation des différents dispositifs de distribution électrique et créer des chaînes d'approvisionnement viables afin d'en assurer la mise à niveau et la maintenance				
B4. Concevoir et mettre en place des systèmes d'énergie renouvelable à petite échelle et des réseaux intelligents pour les secteurs où la géographie ne permet pas la création de vastes réseaux interconnectés, telles que les îles ou les régions éloignées				
B5. Créer des normes nationales et régionales minimales de rendement pour les produits énergétiques en s'appuyant sur des essais, un étiquetage et une certification assurés par les pouvoirs publics (principaux intervenants : pouvoirs publics et fabricants)				

Note : D'autres mesures à fort impact se rapportant à ce domaine sont énumérées dans la rubrique « domaines d'intervention porteurs » : politiques nationales, aspects financiers, renforcement des capacités et modèles économiques.

Légende :

-  Impact notable
-  Impact modéré

37. Exemples d'initiatives qui pourraient correspondre à ce domaine d'intervention : Programme mondial d'accès à l'électricité et à l'énergie (Global LEAP); Lighting Africa et Lighting Asia, des initiatives de la Banque mondiale et de la Société financière internationale (SFI); l'initiative Lighting a Billion Lives de l'Energy and Resources Institute; le programme d'accès à l'énergie renouvelable pour le développement économique rural mis en œuvre par la Banque mondiale au Bangladesh et au Sri Lanka; les projets de distribution de l'énergie des banques régionales de développement, tels que l'initiative Energy for All de la Banque asiatique de développement (BAD) et de la Banque africaine de développement (BAfD) qui fait partie du programme de généralisation des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu; la Facilité ACP-UE pour l'énergie; le projet de réduction des émissions de gaz à effet de serre par l'énergie renouvelable dans les îles du Pacifique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Fonds pour l'environnement mondial (GEF); l'initiative Global Sustainable Energy Islands du Climate Institute; l'initiative de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) concernant les îles et les énergies renouvelables; et l'initiative en faveur de l'énergie des petits États insulaires en développement.

C. Infrastructure de réseau et efficacité de l'approvisionnement

Contexte

38. Le domaine d'intervention « infrastructure de réseau et efficacité de l'approvisionnement » contribue à la réalisation de l'objectif consistant à garantir un accès universel à l'énergie pour les 1,3 milliard de personnes qui n'ont pas l'électricité et le milliard de personnes qui n'en ont que par intermittence. Il est aussi essentiel que la distribution d'« énergie électrique renouvelable à grande échelle ». De plus, il est complémentaire au domaine d'intervention « solutions de distribution électrique » et permet d'améliorer l'efficacité énergétique dans le secteur de l'approvisionnement électrique.

39. Ce domaine d'intervention porte sur l'extension de l'infrastructure de réseau aux régions ou aux populations qui n'ont pas l'électricité; le renforcement de l'infrastructure de transmission et de distribution afin de réduire les pertes et d'améliorer la fiabilité du réseau; les mesures visant à augmenter le rendement de la production énergétique et de l'infrastructure d'approvisionnement (par exemple en améliorant le rendement thermique des centrales électriques); la mise en place de systèmes de réseaux intelligents et de dispositifs de stockage à l'échelle du réseau afin d'améliorer le rendement des réseaux perfectionnés. Selon le *World Energy Outlook 2011*, si l'expansion du réseau est le meilleur moyen de proposer l'électricité à tous dans les zones urbaines, ce n'est un moyen adapté que dans 30 % des zones rurales. L'AIE prévoit qu'environ 45 % des nouveaux raccordements nécessaires pour assurer l'accès de tous à l'électricité seront effectués grâce à l'expansion du réseau, et que les 55 % restants le seront grâce à des microréseaux ou à des dispositifs hors-réseau.

Mesures à fort impact dans ce domaine d'intervention	Pouvoirs publics	Donateurs	Entreprises	Société civile
C1. Renforcer les capacités et la méthodologie permettant de réaliser des évaluations éclairées de la couverture, de l'expansion et de la fiabilité optimales de l'infrastructure du réseau afin que ce dernier soit adapté aux conditions locales				
C2. Concevoir des stratégies et du matériel nouveaux permettant d'étendre le réseau de façon économique et faire connaître ceux qui existent déjà tout en renforçant et en améliorant la fiabilité de l'infrastructure existante Principaux intervenants : entreprises de service public et de technologie				
C3. Perfectionner la technologie des réseaux intelligents, le stockage à l'échelle du réseau et les interactions entre les énergies renouvelables et les carburants fossiles afin de réduire les pertes du réseau et de prendre en charge la production d'électricité à partir de ressources renouvelables disponibles par intermittence et de tenir compte des nouvelles tendances de consommation Principaux intervenants : entreprises de service public et de technologie				
C4. Renforcer les capacités de mise en œuvre locales et régionales de façon à étendre le réseau à de nouvelles régions et à le renforcer dans les secteurs où c'est nécessaire				
C5. Augmenter l'intégration nationale et régionale des projets de production et de transmission d'électricité				
C6. Établir des objectifs de rendement applicables aux infrastructures actuelles et aux nouvelles, et concevoir des technologies et des stratégies permettant de les atteindre Principaux intervenants : pouvoirs publics et entreprises de service public et de technologie				
C7. Appuyer la prévisibilité des sources d'énergie renouvelables permettant de produire de l'électricité afin de faciliter leur intégration au réseau et de mettre en place un dispositif efficace sur les plans environnemental et économique				
C8. Mettre en œuvre des mécanismes transparents d'établissement du coût de revient de la transmission ou de la distribution qui favorisent l'efficacité énergétique et mettent sur un pied d'égalité les sources d'énergie traditionnelles et les sources d'énergie renouvelables qu'on souhaite connecter au réseau				

Note : D'autres mesures à fort impact se rapportant à ce domaine sont énumérées dans la rubrique « domaines d'intervention porteurs » : politiques nationales, aspects financiers, renforcement des capacités et modèles économiques.

Légende :

-  Impact notable
-  Impact modéré

40. Exemples d'initiatives qui pourraient correspondre à ce domaine d'intervention : L'initiative Energy for All de la BAD (qui travaille également sur la cuisson propre et l'électricité hors-réseau); le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures et plusieurs projets d'électrification de zones rurales menés par la Banque mondiale en Afrique; des exemples de réussite d'expansion du réseau de nombreux pays (Afrique du Sud, Brésil, Chine et Vietnam); le Programme de

développement des infrastructures en Afrique (PIDA); et les projets de transmission régionale proposés dans toute l'Afrique.

D. Énergie électrique renouvelable à grande échelle

Contexte

41. Le domaine d'intervention « énergie électrique renouvelable à grande échelle » contribue à la réalisation de l'objectif consistant à « doubler la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial ». La transmission d'une large part d'énergie renouvelable dans l'ensemble du réseau est essentielle, surtout dans les régions où la demande d'électricité est en expansion et qui sont éloignées des principales sources d'énergie renouvelables. Actuellement, 19 % de la production électrique mondiale provient des énergies renouvelables (la principale étant l'hydroélectricité).

42. Les investissements nécessaires dans le cadre de ce domaine d'intervention sont si importants que le secteur privé et les marchés financiers mondiaux doivent jouer un rôle clef. Des cadres de politique favorable sont indispensables pour ces investissements.

43. Ce domaine d'intervention porte sur les moyens permettant d'accélérer l'utilisation de toutes les technologies relatives aux énergies renouvelables, telles que les éoliennes terrestres et marines, les systèmes photovoltaïques solaires, les systèmes d'exploitation de l'énergie héliothermique dont ceux à énergie solaire à concentration, les systèmes fonctionnant à l'énergie géothermique, à l'énergie hydrique et à la biomasse; la recherche et l'innovation nécessaires pour continuer à faire baisser le coût de ces technologies; les politiques et les modèles commerciaux spécifiques permettant de les appuyer (tels que la tarification préférentielle et les adjudications publiques); et l'élimination des obstacles à l'exploitation des énergies renouvelables à grande échelle.

<i>Mesures à fort impact dans ce domaine d'intervention</i>	<i>Pouvoirs publics</i>	<i>Donateurs</i>	<i>Entreprises</i>	<i>Société civile</i>
D1. Améliorer et diffuser les méthodes d'évaluation des ressources et créer un service d'assistance technique capable d'aider les pays à évaluer les ressources disponibles et à concevoir des plans d'expansion				
D2. Mettre en commun et concevoir des stratégies innovantes et de plus en plus économiques de conception et d'utilisation de technologies Principaux intervenants : fournisseurs de technologie				
D3. Dans le domaine des énergies renouvelables, créer des politiques et des ententes robustes sur le prix d'achat de l'électricité afin que les concepteurs, les entreprises de service public et les entreprises puissent s'y fier				
D4. Coordonner les stratégies d'infrastructure connectée au réseau afin que les différents promoteurs de projets relatifs aux énergies renouvelables ne rencontrent pas les mêmes obstacles				

Mesures à fort impact dans ce domaine d'intervention	Pouvoirs publics	Donateurs	Entreprises	Société civile
D5. Renforcer les capacités d'installation, d'exploitation et d'entretien pour assurer la réussite technique et économique à long terme				
D6. Adopter des politiques et des objectifs de passation de marchés qui stimulent la demande en énergies renouvelables				
D7. Concevoir des listes de contrôle et des ensembles d'outils permettant aux décideurs nationaux de prendre en charge efficacement les différents éléments de procédure nécessaires à l'introduction à grande échelle des énergies renouvelables dans le réseau				
D8. Créer des dispositifs de surveillance et de partage des meilleures pratiques ainsi que des mécanismes similaires afin de favoriser les progrès.				

Note : D'autres mesures à fort impact se rapportant à ce domaine sont énumérées dans la rubrique « domaines d'intervention porteurs » : politiques nationales, aspects financiers, renforcement des capacités et modèles économiques.

Légende :

- Impact notable
- Impact modéré

44. Les principaux exemples d'initiatives visant à généraliser l'utilisation des énergies renouvelables peuvent être trouvés dans de nombreux pays et régions développés et en développement. En ce qui concerne les pays en développement, on peut notamment citer l'initiative climat Paris-Nairobi et le Partenariat Afrique-UE pour l'énergie; le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures; le Fonds d'investissement pour le climat (qui comprend le Fonds pour les technologies propres et le programme de généralisation des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu); le Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique de la Banque mondiale; l'initiative Global Sustainable Energy Islands du Climate Institute; le Partenariat mondial pour la bioénergie; et l'initiative du Groupe ministériel sur l'énergie propre sur le développement durable de l'hydroélectricité. On trouve des exemples de projets visant l'utilisation de l'énergie renouvelable à grande échelle en Afrique du Sud, au Brésil, en Éthiopie, au Kenya et au Maroc, pour ne citer que quelques pays en développement.

E. Procédés industriels et agricoles

Contexte

45. Le domaine d'intervention « procédés industriels et agricoles » contribue à la réalisation des objectifs relatifs à l'efficacité énergétique et à la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial de l'initiative Énergie durable pour tous, l'objectif d'accès universel relevant quant à lui du sous-domaine des procédés agricoles (production intégrée d'aliments et d'énergie par la chaîne agroalimentaire). Les secteurs industriel et agricole représentent 20 % de la demande mondiale d'énergie primaire, selon le *World Energy Outlook 2011*, qui

prévoit que cette part atteindra 22 % d'ici à 2030. Si on comptabilise la consommation indirecte d'énergie résultant de l'utilisation d'électricité, cette part atteint 28 %. Les procédés industriels nécessitent du chauffage et de l'électricité. Les possibilités qu'offre l'utilisation des énergies renouvelables pour l'alimentation et le chauffage sont importantes, surtout si on les combine aux solutions d'efficacité énergétique. Les systèmes agroalimentaires et agro-industriels modernes dépendent des carburants fossiles à hauteur de plus de 70 %, et on estime que 30 % des aliments produits dans le monde sont gaspillés, ce qui implique des pertes énergétiques non négligeables.

46. Ce domaine d'intervention porte donc sur les possibilités d'améliorer le rendement des exploitations commerciales et de la conception de produits; de réduire la consommation énergétique et le gaspillage tout au long de la chaîne de valeur; de récupérer et de recycler la chaleur gaspillée; et d'utiliser les sources d'énergie renouvelables dans les procédés industriels et agricoles.

<i>Mesures à fort impact dans ce domaine d'intervention</i>	Pouvoirs publics	Donateurs	Entreprises	Société civile
E1. Adopter des objectifs et des trajectoires permettant d'assurer l'efficacité énergétique des produits et services sur la durée du cycle de vie				
E2. Demander l'application de normes d'efficacité énergétique strictes dans les administrations publiques, concevoir des mécanismes de surveillance et informer les consommateurs et les entreprises				
E3. Mettre en commun et appliquer les meilleures pratiques d'exploitation afin d'améliorer la productivité énergétique et d'incorporer les énergies renouvelables au bouquet énergétique				
E4. Concevoir et généraliser des systèmes et outils de gestion de l'énergie afin de réduire la consommation énergétique				
E5. Récupérer et redistribuer l'énergie et la chaleur gaspillées, notamment le gaz naturel qui est actuellement brûlé par torchage				
E6. Utiliser la biomasse ou d'autres sources d'énergie renouvelables dans les procédés industriels, quand c'est possible et viable à long terme, y compris pour la cogénération				
E7. Offrir à l'agriculture et aux petites et moyennes entreprises un accès à l'énergie durable				
E8. Trancher la question du lien entre l'énergie et l'eau grâce au dessalement alimenté par l'énergie renouvelable et à des pompes d'irrigation économes en énergie				
E9. Améliorer l'accès à des services énergétiques modernes grâce à une production intégrée d'aliments et d'énergie				

Note : D'autres mesures à fort impact se rapportant à ce domaine sont énumérées dans la rubrique « domaines d'intervention porteurs » : politiques nationales, aspects financiers, renforcement des capacités et modèles économiques.

Légende :

- Impact notable
- Impact modéré

47. Exemples d'initiatives qui pourraient correspondre à ce domaine d'intervention : Le Partenariat mondial pour la réduction des gaz torchés de la Banque mondiale, un partenariat public-privé bénéficiant entre autres de l'appui de Statoil; le futur programme multipartenaires sur l'alimentation éco-énergétique pour la population et le climat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); l'Initiative en faveur du développement industriel durable de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI); la Cement Sustainability Initiative du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable; le partenariat mondial supérieur pour la performance énergétique du Groupe ministériel sur l'énergie propre; le réseau d'action de gestion énergétique pour le rendement industriel de l'International Partnership for Energy Efficiency Cooperation (IPEEC); le programme Cogen for Africa mis en œuvre par la Banque africaine de développement; la norme ISO 50001; le guide des meilleures pratiques de l'Institute for Industrial Productivity; et de nombreuses initiatives relatives aux meilleures pratiques entreprises dans différentes branches d'activités (recensées par le Pacte mondial).

F. Transports

Contexte

48. Le domaine d'intervention « transports » contribue à la réalisation des objectifs portant sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables de l'initiative « Énergie durable pour tous ». Les transports comptent pour plus de 27 % de la consommation d'énergie dans le monde (environ 46 millions de barils de pétrole par jour). D'ici à 2030, leur part dans la consommation mondiale devrait connaître une progression de 60 % à 90 %, surtout du fait de l'augmentation du trafic routier de marchandises et du nombre de véhicules particuliers. Le taux moyen d'amélioration énergétique des véhicules particuliers dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques a été de 2,2 % par an entre 2005 et 2008, alors que l'efficacité énergétique a diminué de 0,7 % dans les pays en développement durant la même période. Les objectifs sont et doivent être nettement plus élevés en la matière et concerner tous les marchés. À l'heure actuelle, les biocarburants renouvelables représentent environ 2 % des carburants utilisés dans les transports, et les véhicules électriques comptent pour moins de 0,1 % des transports dans le monde. D'après le rapport sur l'évaluation de la situation énergétique mondiale, il serait possible de faire des économies de 70 à 80 exajoules par an dans ce secteur d'ici à 2030. Le tiers de ces économies peut se faire grâce à des avancées technologiques (amélioration des moteurs et de la conception des véhicules ou utilisation de véhicules électriques), les deux tiers grâce à une diminution de la demande (diminution et gestion du trafic routier).

49. Ce domaine d'intervention concerne toutes les mesures qui permettent d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire la consommation de carburant sur une distance parcourue, d'augmenter la place occupée par les biocarburants durables et les moteurs électriques, de favoriser des modes de transport moins polluants et plus économiques, et de faire baisser la demande de services de transport.

Mesures à fort impact dans ce domaine d'intervention	Pouvoirs publics	Donateurs	Entreprises	Société civile
F1. Appliquer et améliorer les normes relatives au carburant pour les véhicules à moteur à combustion interne				
F2. Privilégier les véhicules fonctionnant avec des carburants de remplacement (par exemple, les véhicules au gaz naturel, les véhicules polycarburant, les véhicules électriques)				
F3. Accroître et généraliser le recours aux biocarburants durables de première et deuxième générations sans empiéter sur la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau Principaux intervenants : fournisseurs de carburant et chercheurs				
F4. Investir considérablement dans l'infrastructure de transport en commun pour en encourager l'usage				
F5. Sensibiliser les chauffeurs à la conduite écoénergétique (écoconduite) et encourager l'utilisation à bord de fonctions « économie d'énergie »				
F6. Offrir aux salariés la possibilité de faire du télétravail pour réduire le trafic routier Principaux intervenants : employeurs				
F7. Planifier des aménagements axés sur les transports en commun pour que les habitants puissent se déplacer facilement à pied ou en empruntant les transports en commun Principaux intervenants : urbanistes et promoteurs immobiliers				
F8. Concevoir et adopter des navires plus efficaces dotés de systèmes de propulsion et de combustion qui utilisent des carburants renouvelables Principaux intervenants : fournisseurs de technologie et transporteurs				
F9. Concevoir des avions qui fonctionnent avec de nouveaux carburants ou qui sont moins énergivores Principaux intervenants : compagnies aériennes et aviateurs				

Note : D'autres mesures à fort impact se rapportant à ce domaine sont énumérées dans la rubrique « domaines d'intervention porteurs » : politiques nationales, aspects financiers, renforcement des capacités et modèles économiques.

Légende :

Impact notable

Impact modéré

50. Exemples d'initiatives qui pourraient correspondre à ce domaine d'intervention : l'Initiative mondiale pour les économies de carburant (50by50) qui compte de nombreux intervenants (le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Agence internationale de l'énergie, le Forum international des transports, la Fondation pour l'automobile et la société, l'International Council on Clean Transportation); l'initiative sur les véhicules électriques du Groupe ministériel sur l'énergie propre; le partenariat pour les

véhicules à faible émission de carbone du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; les programmes d'efficacité énergétique et d'économie de carburant de l'Association du transport aérien international; et le Partenariat mondial pour la bioénergie. Le Brésil, les États membres de l'Union européenne, le Japon, la République de Corée, la Chine et les États-Unis d'Amérique (Californie) ont adopté des normes ou politiques relatives à la consommation des véhicules automobiles qui favorisent le remplacement du carburant par le bioéthanol durable.

G. Bâtiments et appareils

Contexte

51. Le domaine d'intervention « bâtiments et appareils électriques » contribue à la réalisation des objectifs portant sur l'efficacité énergétique et l'augmentation de la part des énergies renouvelables. Le bâtiment est le plus énergivore des secteurs d'utilisation finale de l'énergie, puisqu'il absorbe le tiers de la demande énergétique. D'après le rapport sur l'évaluation de la situation énergétique mondiale, dans les pays industrialisés qui ont un important secteur du bâtiment, la rénovation de l'enveloppe des bâtiments permettrait de réduire la consommation actuelle d'énergie de 90 %. La consommation des appareils, notamment luminaires, climatisation, chauffage et réfrigération, constitue une piste à explorer, presque toutes les solutions préconisant une utilisation plus rationnelle de l'énergie permettant de faire baisser les coûts à long terme. On estime que les économies d'énergie dans ce secteur pourraient être de 40 à 50 exajoules par an.

52. Dans les pays en développement, la biomasse traditionnelle est encore l'une des sources d'énergie les plus courantes pour chauffer les bâtiments et faire la cuisine, et le kérosène est utilisé pour la lumière. À l'échelle mondiale, les sources d'énergie utilisées actuellement dans les bâtiments se répartissent approximativement comme suit : biomasse (un tiers), électricité et chaleur (un tiers) et combustibles fossiles, à savoir gaz, pétrole et charbon (un tiers). La biomasse traditionnelle va disparaître graduellement avec l'urbanisation et le développement. L'objectif est donc de passer de l'électricité et de la chaleur à d'autres sources d'énergie plus durables. L'urbanisation s'accompagne d'autre part d'une augmentation générale de la consommation d'énergie des villes, surtout lorsque les systèmes énergétiques servant aux transports et au bâtiment n'ont pas été planifiés ni coordonnés, et qu'ils sont peu efficaces. Un certain nombre de mesures peuvent ainsi être prises dans les villes pour utiliser l'énergie de manière plus rationnelle et avoir recours à des sources d'énergie renouvelables, notamment en ce qui concerne les systèmes municipaux d'alimentation en eau, le chauffage central et l'éclairage public.

	Pouvoirs publics	Donateurs	Entreprises	Société civile
G1. Adopter des normes de construction plus strictes ainsi que de meilleures normes de consommation énergétique pour les appareils				
G2. Améliorer la qualité des bâtiments publics et municipaux, de l'éclairage public et des systèmes d'alimentation en eau en incorporant des critères d'efficacité énergétique dans les pratiques relatives à l'adjudication des marchés publics, notamment des contrats de services rémunérés aux résultats en matière d'économies d'énergie				
G3. Encourager les travaux de rénovation résidentiels en évaluant correctement les économies d'énergie réalisées et en encourageant l'investissement (grâce à des programmes de gestion de la demande pour les services publics de distribution, le recours aux sociétés de services énergétiques et aux mécanismes de contrats de services rémunérés aux résultats)				
G4. Mieux tirer parti des possibilités offertes par les toits grâce à l'installation de panneaux solaires sur les parties des toits exposées au soleil ou de « toits réfléchissants », qui sont peints en blanc ou recouverts de panneaux réfléchissants pour éviter qu'ils ne chauffent trop				
G5. Rénover les locaux à usage commercial pour y installer un meilleur éclairage, des appareils électroniques, un système de chauffage et de climatisation, et obtenir un label écologique (par exemple, LEED)				
G6. Trouver des solutions technologiques innovantes qui permettent d'améliorer l'efficacité énergétique dans l'ensemble (production d'énergie) et de réduire ou d'éliminer la consommation d'électricité lorsque les appareils sont en veille ou ne sont pas utilisés				
G7. Utiliser des technologies de pointe pour favoriser les économies d'énergie en changeant les comportements, sensibiliser les consommateurs aux gestes simples à faire pour réduire la demande domestique quotidienne et mettre en place des modalités d'étiquetage qui mettent l'accent sur l'efficacité énergétique				
G8. Encourager par voie de réglementation la disparition progressive des appareils trop énergivores, comme les lampes à incandescence				

Note : D'autres mesures à fort impact se rapportant à ce domaine sont énumérées dans la rubrique « domaines d'intervention porteurs » : politiques nationales, aspects financiers, renforcement des capacités et modèles économiques.

Légende :

Impact notable

Impact modéré

53. Exemples d'initiatives qui pourraient correspondre à ce domaine d'intervention : l'initiative Super-efficient Equipment and Appliance Deployment du Groupe ministériel sur l'énergie propre et le Partenariat international pour la coopération en matière d'efficacité énergétique; l'initiative « en.lighten » du PNUE

et du Fonds pour l'environnement mondial; l'initiative Efficient Electrical End-use Equipment de l'AIE; le Global Building Codes Assistance Project; le projet sur l'efficacité énergétique dans le bâtiment du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable; l'initiative de la Banque mondiale et du Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique sur les marchés publics des services d'efficacité énergétique; diverses initiatives sur les villes intelligentes, propres, durables, vertes ou à faible émission de carbone de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, de la Commission économique pour l'Europe, du Département des affaires économiques et sociales, et de l'industrie; le réseau mondial sur la performance dans le bâtiment de la Climate Works Foundation; le C40 Cities Climate Leadership Group; le réseau Municipal Network for Energy Efficiency; et la Directive de 2010 de l'Union européenne sur la performance énergétique des bâtiments.

W. Planification et politiques énergétiques

Contexte

54. Le domaine d'intervention « planification et politiques énergétiques » contribue à la réalisation des trois objectifs de l'initiative « Énergie durable pour tous ». Il vise surtout l'élaboration de programmes nationaux en matière énergétique (ou régionaux/municipaux, le cas échéant) qui s'accompagnent de politiques et de cadres de réglementation clairs, transparents et prévisibles susceptibles de créer les conditions nécessaires aux investissements à long terme, ainsi qu'à la mise en place de cadres institutionnels solides et efficaces. Les mesures à prendre dans ce domaine d'intervention peuvent consister à élaborer une stratégie nationale officielle en faveur de l'énergie durable, allant d'une stratégie d'accès pour tous à l'énergie à un plan de ressources intégrées pour le secteur de l'électricité, à harmoniser les normes et les objectifs à tous les niveaux des pouvoirs publics, à renforcer la capacité institutionnelle de mettre en œuvre les réformes politiques, ou à utiliser les mécanismes d'adjudication des marchés publics et d'autres mécanismes pour encourager la transformation du marché.

55. L'intervention des pays est l'une des conditions du succès de l'initiative « Énergie durable pour tous ». Une véritable action au niveau du pays doit être précédée d'une série de plans et de stratégies bien réfléchis pour attirer, soutenir et rationaliser l'investissement. Chaque plan doit être défini en fonction des ressources qui sont à la disposition du pays, ainsi que de la situation particulière et des besoins du pays (par exemple, l'accès à l'énergie peut être une grande priorité pour certains), mais tous ces plans visent à susciter des efforts supplémentaires et des investissements en faveur de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable.

	<i>Pouvoirs publics</i>	<i>Donateurs</i>	<i>Entreprises</i>	<i>Société civile</i>
<i>Mesures à fort impact dans ce domaine d'intervention</i>				
W1. Élaborer un cadre de planification énergétique à long terme, comprenant une planification intégrée des ressources qui prévoit des objectifs et des jalons en matière d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique et d'accès à l'énergie, ainsi que la diffusion des méthodes existantes et des meilleures pratiques dans le domaine de la planification énergétique				
W2. Améliorer et diffuser les méthodes d'évaluation des ressources et renforcer les capacités d'assistance technique afin d'aider les pays à recenser les ressources disponibles, à définir précisément les plans de développement du réseau électrique et à déterminer s'il faut décentraliser certaines mesures				
W3. Apporter un soutien actif à la coopération internationale entre les États, tant sur le plan bilatéral que multilatéral, notamment la coopération régionale et l'intégration du marché				
W4. Élaborer des feuilles de route technologiques aux niveaux mondial et régional qui facilitent les débats internationaux et créent des pôles d'intervention précis pour surmonter les difficultés qui entravent le recours aux énergies renouvelables et la réalisation de l'efficacité énergétique dans les secteurs à utilisation finale, et définir les mesures à prendre				
W5. Créer des conditions plus favorables pour les entreprises, assorties de politiques ou réglementations nouvelles ou remaniées comme il se doit, ainsi que de plans en matière d'énergie qui vont impulser les investissements commerciaux et l'essor des marchés (par exemple, réformes des tarifs et cadres de réglementation qui favorisent la transparence et l'efficacité)				
W6. Préparer de manière efficace le projet de maillage, offrir une assistance technique pour l'amélioration des institutions et de la réglementation, ainsi que des financements par emprunt/fonds propres				
W7. Renforcer et harmoniser les mécanismes et outils de protection contre le risque financier, comme les mécanismes de garantie des emprunts et des stratégies de garanties partielles des risques				
W8. Renforcer la coordination entre les parties prenantes internationales et nationales et celles du secteur privé aux niveaux mondial, régional et national				
W9. Diminuer et éliminer progressivement les subventions en faveur des combustibles fossiles qui ne contribuent pas à l'efficacité énergétique				

Légende :

-  Impact notable
-  Impact modéré

56. Exemples d'initiatives qui pourraient correspondre à ce domaine d'intervention : la cartographie mondiale des ressources renouvelables, les évaluations de l'état de préparation des pays pour l'exploitation des ressources renouvelables et les stratégies et scénarios pour l'énergie renouvelable de l'IRENA;

l'initiative PEPDEE (Policies for Energy Provider Delivery of Energy Efficiency) du Partenariat international pour la coopération en matière d'efficacité énergétique qui vise à diffuser les meilleures pratiques des services publics de distribution en matière d'efficacité énergétique ainsi que les réglementations qui encouragent les fournisseurs d'énergie à réaliser l'efficacité énergétique; les feuilles de route technologiques élaborées par l'AIE; le Partenariat mondial pour la bioénergie; l'initiative du Groupe ministériel sur l'énergie propre en faveur du développement d'une hydroélectricité durable; le partenariat international Energy+ dirigé par la Norvège, qui porte sur l'accès à l'énergie, l'efficacité énergétique et les sources d'énergie renouvelables; le protocole de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sur l'énergie; la « ville modèle » du projet Masdar aux Émirats arabes unis et la Cité du Roi Abdallah pour l'énergie nucléaire et renouvelable en Arabie saoudite; le Fonds d'investissement pour le climat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, surtout les plans d'investissement énergétique au niveau des pays du Fonds pour les technologies propres et le programme en faveur de l'énergie renouvelable dans les pays à faible revenu; et les engagements pris par le Groupe des Vingt et l'Association de coopération économique Asie-Pacifique pour réduire et faire disparaître progressivement les subventions en faveur des combustibles fossiles qui ne contribuent pas à l'efficacité énergétique.

X. Modèle économique et innovation technologique

Contexte

57. Le domaine d'intervention « modèle économique et innovation technologique » contribue à la réalisation des trois objectifs de l'initiative « Énergie durable pour tous »; en effet, il favorise l'accès à l'énergie et les énergies renouvelables, puisque le secteur privé est incité à chercher des solutions décentralisées pour les localités et les régions qui ne sont pas reliées au réseau, ainsi que l'efficacité énergétique, puisqu'il vise à remédier aux lacunes du marché qui empêchent les particuliers et les petites entreprises d'adopter des technologies moins énergivores à cause des frais d'installation (par exemple, en permettant aux services de distribution de prendre à leur charge les frais initiaux et de les récupérer progressivement auprès des usagers). Les politiques d'innovation technologique sont essentielles pour maintenir et accélérer le développement et le déploiement des technologies. La recherche-développement fondamentale et appliquée, les projets de démonstration, l'apprentissage continu en tirant les enseignements de l'expérience et les efforts pour nouer des partenariats, mettre en commun l'information et soutenir le transfert de technologies et de connaissances sont tous nécessaires pour accélérer les progrès.

<i>Mesures à fort impact dans ce domaine d'intervention</i>	Pouvoirs publics	Donateurs	Entreprises	Société civile
X1. Soutenir la mise au point de solutions susceptibles de favoriser l'efficacité énergétique et l'accès à l'énergie, et mettre au point des chaînes de valeur pour l'approvisionnement et le financement Principaux intervenants : services locaux de distribution				
X2. Appairer les petites entreprises et les compagnies internationales sur certains créneaux porteurs, grâce à l'achat de produits, à la formation, au développement de la chaîne d'approvisionnement et au crédit fournisseur				
X3. Mettre au point des méthodes de paiement innovantes qui viennent à bout de la résistance que manifestent les consommateurs lorsqu'ils doivent assumer des frais plus élevés pour acquérir des technologies permettant de faire des économies d'énergie ou des technologies relatives aux énergies renouvelables, à savoir des méthodes de vente ou de location pour les produits énergétiques, ou des services de facturation mobiles, et la participation des établissements financiers locaux pour aider les usagers à obtenir les fonds nécessaires				
X4. Faire en sorte que les services que les particuliers n'ont pas les moyens d'acquérir, mais qui profitent à l'ensemble de la collectivité, deviennent la propriété de la collectivité				
X5. Intégrer la création d'entreprises énergétiques aux activités de développement agricole et commercial				
X6. Apporter un soutien à la recherche, ainsi qu'aux activités de développement et de démonstration organisées par le monde universitaire, les centres de recherche, l'industrie, les petites et moyennes entreprises et les entrepreneurs locaux				
X7. Promouvoir et soutenir le recours généralisé aux nouvelles inventions et innovations au moyen de concours pour impulser les avancées technologiques				
X8. Lancer un portail Énergie pour les entreprises, qui combinerait les techniques d'apprentissage à distance avec le savoir-faire des entreprises locales en matière de développement pour favoriser la préparation des plans d'accès à l'énergie grâce à des investissements multiples sans risques				

Légende :

Impact notable

Impact modéré

58. Exemples d'initiatives qui pourraient correspondre à ce domaine d'intervention : la stratégie E+Co pour soutenir les entrepreneurs et les jeunes pousses dans le domaine énergétique; le concept de formation communautaire du Barefoot College et l'installation de systèmes solaires; l'approche intégrée de CleanStar Mozambique pour l'énergie et l'agro-industrie; la mise au point par SELCO Labs de solutions énergétiques qui répondent aux besoins des consommateurs dans certains créneaux (par exemple, éleveurs de vers à soie et sages-femmes).

Y. Aspects financiers et gestion du risque

Contexte

59. Le domaine d'intervention « aspects financiers et gestion du risque » contribue à la réalisation des trois objectifs de l'initiative « Énergie durable pour tous ». Pour atteindre ces objectifs à l'horizon 2030, il faudra que le secteur public, le secteur privé et les autres bailleurs de fonds dégagent des crédits considérables. D'après le rapport sur l'évaluation de la situation énergétique mondiale, les investissements annuels dans le secteur de l'énergie devront progresser d'environ un tiers; de 1 300 milliards à l'heure actuelle, ils devront atteindre 1 800 milliards. Plus de 75 % de ce capital devra provenir du secteur privé. Les marchés mondiaux des capitaux, les institutions financières et les banques nationales, et leurs relations avec les pays, les bailleurs de fonds, les entreprises et la société civile prendront de plus en plus d'importance à cet égard. Il faut mettre en place des mécanismes pour accélérer l'investissement, en mobilisant de manière plus efficace des fonds publics et en développant des marchés des capitaux pérennes.

60. Ce domaine d'intervention concerne les stratégies et les instruments destinés à mobiliser les capitaux nécessaires, les diriger vers les mesures prioritaires qui s'imposent, et surtout, réduire les risques liés aux investissements privés dans le domaine de l'énergie durable en recourant de manière ciblée aux fonds publics et philanthropiques et en associant les institutions financières locales.

<i>Mesures à fort impact dans ce domaine d'intervention</i>	Pouvoirs publics	Donateurs	Entreprises	Société civile
Y1. Utiliser les fonds publics pour les garanties d'emprunt, l'atténuation des risques et les mécanismes de franchise, et mobiliser l'aide de compagnies d'assurance en rehaussement de crédit pour remédier aux risques politiques liés aux investissements en matière d'énergie durable				
Y2. Réduire le risque lié aux investissements réalisés sur les marchés émergents en élaborant des structures de développement intégrées qui appuient les banques locales et axent leurs efforts sur le renforcement des capacités et le soutien financier en faveur des porteurs de projets				
Y3. Mettre au point des outils innovants pour les consommateurs, comme les facilités de paiement et les obligations finançant les prêts pour l'amélioration énergétique avec remboursement associé aux impôts fonciers				
Y4. Consacrer une partie des portefeuilles d'investissement aux objectifs d'énergie durable, par exemple, investir dans les fonds pour l'énergie durable Principaux intervenants : investisseurs institutionnels et philanthropiques				
Y5. Soutenir la création de « groupes d'investissement » et de fonds de capitaux d'amorçage qui contribuent à élargir le bassin de capitaux « intelligents » à consacrer à l'énergie durable Principaux intervenants : investisseurs				
Y6 Soutenir les modèles de regroupement de créances et de titrisation à grande échelle qui ciblent l'efficacité énergétique				

	Pouvoirs publics	Donateurs	Entreprises	Société civile
Mesures à fort impact dans ce domaine d'intervention				
Y7 Élaborer un mécanisme de coordination pour le financement de l'énergie durable ayant la capacité d'apparier les besoins de financement découlant des politiques nationales de l'énergie et les sources existantes de financement (fonds philanthropiques, publics et privés)				
Y8 Faire porter les efforts sur les fonds qui ciblent tel ou tel secteur susceptible de faire avancer les choses, notamment dans le domaine de l'efficacité énergétique, à l'aide d'outils précis tels que le financement de la lutte contre les émissions de carbone et les prêts mezzanine				
Y9 Favoriser la création d'un marché d'obligations vertes pour aider à mobiliser des liquidités et accélérer le décollage des investissements en faveur de l'énergie propre de la part des investisseurs institutionnels				

Légende :

-  Impact notable
-  Impact modéré

61. Exemples d'initiatives qui pourraient correspondre à ce domaine d'intervention : l'initiative Climate Bonds; le programme GET FiT (Global Energy Transfer Feed-in Tariff); l'initiative Capital Markets Climate du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; les efforts réalisés par diverses banques de développement nationales telles que KfW Bankengruppe et la Brazilia Development Bank, et par les institutions financières publiques mondiales, comme la Société financière internationale, la Overseas Private Investment Corporation, la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale; l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement; le Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables de la Banque européenne d'investissement; le Fonds pour l'énergie durable pour l'Afrique et le mécanisme de financement par capitaux d'amorçage de la Banque africaine de développement; les compagnies privées et les groupes d'investissement participant à l'Initiative technologie et climat du Réseau consultatif pour le financement privé; le Fonds pour l'environnement mondial; le Mécanisme de garantie partielle de crédit de la Société financière internationale; et l'Alliance mondiale pour la lutte contre le changement climatique.

Z. Renforcement des capacités et mise en commun des connaissances

Contexte

62. Le domaine d'intervention « renforcement des capacités et mise en commun des connaissances » contribue aux trois objectifs de l'initiative « Énergie durable pour tous ». Il porte sur une diversité de programmes : assistance technique aux États, entreprises et organisations; efforts pour bâtir des institutions locales solides;

réunion et diffusion des savoirs et des meilleures pratiques, notamment grâce à l'échange de connaissances Sud-Sud; actions d'information et programmes d'éducation des consommateurs.

63. Le système énergétique devenant de plus en plus complexe et indissociable de l'efficacité énergétique, des sources d'énergie renouvelables et de l'utilisation judicieuse des ressources en combustibles fossiles, il faut recenser les stratégies innovantes, les modèles économiques qui marchent et les meilleures pratiques pour que des progrès soient réalisés à grande échelle. Cette information doit être largement diffusée pour que les autres intervenants puissent s'en servir. Parallèlement, la formation et le renforcement des capacités doivent se faire avec la participation de divers intervenants des secteurs public et privé tant dans les pays développés que dans les pays en développement, pour que les meilleures pratiques soient véritablement adoptées et adaptées comme il se doit aux contextes locaux.

<i>Mesures à fort impact dans ce domaine d'intervention</i>	<i>Pouvoirs publics</i>	<i>Donateurs</i>	<i>Entreprises</i>	<i>Société civile</i>
Z1. Renforcer les normes nationales et régionales en faveur des technologies permettant de produire de l'énergie propre grâce à la participation des secteurs d'activité et à la sensibilisation des responsables de l'action gouvernementale				
Z2. Élargir les meilleures pratiques dans la chaîne logistique pour les entreprises qui ont apporté des améliorations en faveur des énergies propres				
Z3. Offrir des cours et des programmes d'études qui lient innovation, énergie et développement Principaux intervenants : universitaires et groupes de réflexion				
Z4. Nouer des partenariats pour mobiliser la recherche universitaire en faveur de l'innovation et contribuer à diffuser à large échelle les technologies qui ont fait leurs preuves Principaux intervenants : universitaires et industries				
Z5. Mettre en place des programmes de mentorat et de transmission du savoir entre pairs concernant telle ou telle technologie, afin de favoriser les échanges d'innovations locales et de techniques de développement des marchés				
Z6 Recenser les endroits où il faut intervenir pour remédier aux problèmes d'accès à l'énergie et favoriser l'efficacité énergétique et le recours aux sources d'énergie renouvelable				
Z7 Lancer des stratégies de communication qui soulignent les possibilités qui s'offrent aux porteurs de projets, les mécanismes de soutien, les sources de technologies et l'accès au financement				
Z8 Créer des pôles de développement et d'adaptation technologique pour répondre aux besoins technologiques des petites et moyennes entreprises et des microentreprises afin d'améliorer les gains d'efficacité et augmenter la part des énergies renouvelables				
Z9 Former les dirigeants de demain (pays et institutions) (par exemple, par l'intermédiaire de programmes de bourses ou du laboratoire national sur l'énergie renouvelable du Joint Institute for Strategic Energy Analysis, qui s'emploie à former des analystes Énergie)				

<i>Mesures à fort impact dans ce domaine d'intervention</i>	Pouvoirs publics	Donateurs	Entreprises	Société civile
Z10 Soutenir l'action des associations de consommateurs pour changer les marchés des produits qui consomment de l'énergie grâce à l'éducation des consommateurs et à des mécanismes de financement innovants				
Z11 Créer une série d'outils de planification et d'orientation de l'action gouvernementale faciles à utiliser qui favoriseront l'intégration du développement des sources d'énergie et de l'approvisionnement				

Légende :

Impact notable

Impact modéré

64. Exemples d'initiatives qui pourraient correspondre à ce domaine d'intervention : Le Clean Energy Solutions Center du Groupe ministériel pour l'énergie propre; le partenariat pour la formation aux énergies renouvelables de l'IRENA; la base de données mondiale des politiques et mesures liées aux énergies renouvelables de l'AIE et de l'IRENA; le Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique; le portail de la Banque mondiale sur le savoir et la communauté de pratique en matière d'efficacité énergétique; le réseau Sud-Sud-Nord; le réseau des sources d'énergie à faible émission de carbone pour le développement; l'initiative ClimateScope de la Banque interaméricaine de développement et le Bloomberg New Energy Finance; les indices Ernst and Young d'attractivité pays pour les énergies renouvelables; et le réseau mondial des professionnels de l'accès à l'énergie de la Fondation pour les Nations Unies.

Annexe

Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur l'énergie durable pour tous

Coprésidents

Kandeh Yumkella	Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et Président d'ONU-Énergie
Charles Holliday	Président de la Bank of America

Principaux responsables

Farooq Abdullah	Ministre indien des énergies nouvelles et renouvelables
Suleiman Jasir Al-Herbish	Directeur général du Fonds de l'OPEP pour le développement international
Sultan Ahmed Al Jaber	Président-Directeur général de Masdar
Adnan Amin	Directeur général de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables
Peter Bakker	Président du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable
John Browne	Partenaire et Directeur général de Riverstone Holdings
Chen Yuan	Président de la Banque chinoise de développement
Steven Chu	Secrétaire à l'énergie des États-Unis d'Amérique
Helen Clark	Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement
Luciano Coutinho	Président de la Banque brésilienne de développement
Brian Dames	Président-Directeur général d'Eskom Holdings
Aliko Dangote	Président-Directeur général de Dangote Group
Christine Eibs Singer	Cofondatrice d'E+Co
Ditlev Engel	Président-Directeur général de Vestas Wind Systems
Wolfgang Engshuber	Président des Principes pour l'investissement responsable
Carlos Ghosn	Président-Directeur général de l'Alliance Renault-Nissan
William D. Green	Président d'Accenture
Timur Ivanov	Directeur général de l'Agence russe de l'énergie
Georgina Kessel	Directrice générale de la Banque nationale des travaux et services publics du Mexique
Michael Liebreich	Président-Directeur général Bloomberg New Energy Finance
Edison Lobão	Ministre brésilien des mines et de l'énergie
Peter Löscher	Président-Directeur général de Siemens

Helge Lund	Président-Directeur général de Statoil
Julia Marton-Lefèvre	Directrice générale de l'Union internationale pour la conservation de la nature
Ibrahim Mayaki	Président-Directeur général de l'agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
Mark Moody-Stuart	Président de la Fondation pour le Pacte mondial
José da Costa Carvalho Neto	Président-Directeur général d'Eletrobras
Andris Piebalgs	Commissaire européen au développement
James E. Rogers	Président-Directeur général de Duke Energy
Sanjit « Bunker » Roy	Fondateur et Directeur de Barefoot College
Shi Zhengrong	Président-Directeur général de Suntech Power Holdings
Andrew Steer	Envoyé spécial pour les changements climatiques du Groupe de la Banque mondiale
Achim Steiner	Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement
Timothy E. Wirth	Président de la Fondation pour les Nations Unies
Groupe technique	
Albert Binger	Centre de la Communauté des Caraïbes sur les changements climatiques
Fatih Birol	Agence internationale de l'énergie
Abeeku Brew-Hammond	Commission ghanéenne de l'énergie
Mark Fulton	Deutsche Bank
Vijay Iyer	Banque mondiale
Daniel Kamme	Université de Californie, Berkeley
Susan McDade	Coordonnatrice résidente pour l'Uruguay
Vijay Modi	Université Columbia
Nebojsa Nakicenovic	Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, Université des technologies de Vienne
Petter Nore	Agence norvégienne de coopération pour le développement
Richard Samans	Global Green Growth Institute
Leena Srivastava	The Energy and Resources Institute